



Centre Social Simone VEIL
SEMUR-EN-AUXOIS

PROJET SOCIAL
2022 - 2026

Table des matières

INTRODUCTION DE LA PRÉSIDENTE DU CCAS	5
I. LE CONTEXTE TERRITORIAL DU CENTRE SOCIAL	6
• Présentation du territoire d'intervention du Centre Social	6
• Équipements et infrastructures du territoire	7
• Les habitants du territoire	8
• Analyse du territoire par l'équipe	10
II. LE CENTRE SOCIAL SIMONE VEIL DE SEMUR-EN-AUXOIS	12
• Définition du Centre Social	12
• Fiche d'identification du Centre Social Simone Veil	12
• Mode de gouvernance de l'équipement	13
• Présentation de l'équipe	13
• Présentation de l'équipement	16
• Communication du Centre Social	21
• Les habitants	22
• Les activités proposées au Centre Social	25
• Les principaux partenaires du Centre Social Simone Veil	26
• Le Budget du Centre Social	28
III. LA DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL	28
• Évaluation du Projet Social par l'équipe du Centre Social	28
• Axe 1 : Animation Collective Famille	29
• Axe 2 : Rompre l'isolement, garantir l'accès aux droits	31
• Axe 3 : Encourager l'engagement citoyen	34
• Axe 4 : Contribuer au développement territorial	35
• Conclusion	36
IV. MÉTHODOLOGIE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL	37
• Temporalité de la méthodologie de renouvellement de projet	38
• Questionnaire aux partenaires	41

- Entretiens avec les partenaires 43
- Questionnaire aux habitants 44
- Synthèse des rencontres en groupe-projet 47

V. LE PROJET SOCIAL 2022 - 2026 49

- Présentation générale, les axes 50

AXE 1 : « BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE » 51

- Méthodologie de mise en œuvre de l'axe 53

AXE 2 : « AGIR SUR SON TERRITOIRE » 55

- Méthodologie de mise en œuvre de l'axe 57

AXE 3 : « VIVRE EN FAMILLE SUR SON TERRITOIRE » 59

- Méthodologie de mise en œuvre de l'axe 61

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 63

CONCLUSION 64

Introduction de la Présidente du CCAS

Depuis notre précédent Projet Social, notre Centre Social s'est trouvé un nom et c'est avec Simone Veil que nous présentons aujourd'hui de nouvelles orientations pour cet agrément qui nous permettra de maintenir nos ambitions.

Quelles sont-elles ces ambitions ? Elles sont d'abord et avant tout, vos projets, vous habitants de Semur et de notre Communauté de Communes.

Pour introduire le sujet et nos ambitions partagées, une autre Simone Weil, avec un « W » cette fois, peut nous guider. Philosophe française née en 1909 et décédée en 1943, elle disait par exemple : « L'avenir ne nous apporte rien, ne nous donne rien ; c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner... ». Il n'y a pas de Centre Social s'il n'y a pas d'habitants au cœur de ce projet où chacun pourra vivre et exercer son pouvoir d'agir.

Le foisonnement de réflexions, d'actions pour les autres et de partenariats avec une multiplicité d'acteurs autres figurant dans ses pages est conséquent.

La réflexion nous a conduit à mieux définir les priorités pour notre territoire et pour ses habitants. Les réponses sont à rechercher du côté du vieillissement de notre population ou de ceux trop nombreux qui vivent sous le seuil de pauvreté, du nombre croissant de familles monoparentales, des problèmes de mobilité propres à la ruralité, des trop nombreux jeunes sans scolarité ni projets, etc.

Les actions proposées sont d'abord collectives. Avec cette crise sanitaire, preuve a été faite des capacités de réactivité de notre cité pour mettre en place une solidarité orchestrée par le Centre Social. Rien n'aurait été possible sans les plus de 550 adhérents. Rien ne saurait exister sans la recherche incessante de liens constructifs avec des partenaires accueillis et si nombreux. La réussite du France Services en est une belle illustration. Rien ne s'accomplira sans cette ambition avec un regard toujours neuf sur les enjeux actuels qui s'ajoutent aux enjeux existants et déjà connus : apprendre l'outil numérique, se réjouir de l'intergénérationnel, avoir confiance en notre jeunesse, etc.

Le bien-vivre ensemble est l'un des fils conducteurs de ce projet qui doit favoriser les relations entre les personnes, pour le bien-être ou le mieux-être de chacun.

Vous découvrirez tout au long de ces pages, des analyses et des outils qui devraient nous aider pour mettre en œuvre ces grandes ambitions. Les projets nombreux, nouveaux ou réactualisés sont coordonnés par une équipe de professionnels dynamiques et au service de la population. La gestion saine de ce Centre Social est évidemment essentielle et nourrit la confiance recherchée de nos partenaires.

Je souhaite que chacun puisse se saisir avec ce projet de ce qui fait sens pour lui, pour l'autre. Et que tous ensemble, nous puissions le faire évoluer au rythme des évolutions et des évaluations que nous ne manquerons pas de programmer régulièrement.

Par ce Projet Social notre objectif est de répondre au plus près aux enjeux du territoire.

Catherine SADON,
Maire de Semur-en-Auxois,
Présidente du CCAS.



I. Le contexte territorial du Centre Social

• PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE SOCIAL

Le Centre Social est situé à Semur-en-Auxois, ville centre de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois (CCTA). Ce territoire est issu de la fusion en 2017 de 3 anciennes communautés de communes (la Butte de Thil, le Canton de Vitteaux et le Sinémurien).

La loi NOTRe du 7 août 2015 confère de nouvelles compétences obligatoires et optionnelles pour les communautés de communes. Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), sont des structures administratives regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun, doivent dorénavant regrouper au minimum 15 000 habitants¹.

C'est le cas ici avec la fusion des 3 communautés de communes qui rassemblaient en 2017 plus de 16 000 habitants. L'EPCI travaille à la mise en place et au développement de services correspondant au plus près des besoins des habitants de son territoire. Toutes les communes sont représentées au Conseil communautaire selon la taille de leur population².

La Communauté de Communes des Terres d'Auxois est un territoire où vivent 16 632 habitants répartis sur 76 communes. Les habitants de Semur-en-Auxois en représentent 26%. C'est la ville la plus peuplée avec 4 137 habitants en 2017.

C'est un territoire rural, avec une densité de population peu élevée mais il reste facile d'accès à la métropole la plus proche (Dijon) grâce à la traversée de l'A6.



1 <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/loi-portant-sur-la-nouvelle-organisation-territoriale-de-la-republique-notre>

2 <http://www.ccterres-auxois.fr/presentation/>

• ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DU TERRITOIRE

Le territoire de la CCTA est doté de nombreux équipements sportifs principalement basés à Semur-en-Auxois, Précy-sous-Thil, Vitteaux et Époisses : terrains de foot, salles de judo, de karaté, de tir à l'arc, gymnases, courts de tennis, sentiers de randonnées, sites d'escalades, etc.

Au niveau culturel et loisirs, on y trouve une salle de cinéma, des bibliothèques municipales, une médiathèque, un musée, un théâtre. Sur le plan patrimonial, le territoire est riche puisqu'il y a un secteur sauvegardé et de nombreux monuments historiques dont une collégiale, un site archéologique, un centre culturel, une abbatale, etc.

Les activités économiques sont tournées vers l'industrie avec la présence d'une maroquinerie (2^{ème} employeur privé du département) et de plusieurs industries performantes. Il dispose aussi d'activités liées à l'accueil et l'hébergement des touristes et des activités industrielles.

Pour l'éducation, le territoire comporte 3 collèges, des écoles maternelles et primaires.

Présentation de Semur-en-Auxois



Semur-en-Auxois est la capitale historique de l'Auxois. Selon la légende, elle aurait été construite par Hercule mais aurait déjà été occupée pendant la période du néolithique. La ville a été bâtie le long de la rivière d'Armançon et sur une rive riche en granite. Semur-en-Auxois portera le nom de « Sine Muros » (vieilles murailles) pour renforcer le caractère ancestral et défensif de la ville avec ses fortifications. En effet, à partir du XIV^{ème} siècle, durant la guerre de Cent Ans, les habitants décidèrent de les consolider en construisant des tours et un donjon reliant le château et le bourg de la ville. Mais en 1602, Henri IV donna l'ordre de détruire une partie de ces murailles.

La ville possède des monuments historiques médiévaux et monastiques. Comme sites particuliers, il y a des couvents, des hôtels particuliers, la collégiale, le donjon, etc. De plus, elle est inscrite sur le site du patrimonial remarquable.

La ville accueille les scolaires (environ 2000 au quotidien) dans 3 écoles maternelles, 3 écoles primaires, 2 collèges (dont 1 comportant une SEGPA), 1 lycée polyvalent (enseignement général, professionnel et hôtelier et une formation BTS) ainsi qu'une Maison Familiale Rurale. Le GRETA a installé un centre de formation permettant aux adultes de se former tout au long de leur parcours.

La commune dispose d'une offre importante de services sociaux et médico-sociaux : un IME, un ESAT et un Foyer d'accueil, une agence du Conseil Départemental, un CAMSP, et une maison d'enfants à caractère social avec un service de placement à domicile.

Le Centre hospitalier, premier employeur de la ville, rassemble plusieurs services dont des services de psychiatrie et de pédopsychiatrie, ainsi qu'un EHPAD.

Enfin, une résidence seniors vient d'ouvrir sur la commune.

• LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Les données statistiques du territoire ont un impact important pour le Centre Social puisqu'elles déterminent pour une large partie les enjeux du territoire et ses besoins.

Il faut donc bien connaître le territoire et sa composition afin de pouvoir dégager des orientations politiques en adéquation avec le type de population.

Le bassin de Semur-en-Auxois connaît un ralentissement de la croissance démographique. Paradoxalement, la mobilité résidentielle est plus élevée que la moyenne nationale. Des habitants plus jeunes (25-54 ans) s'installent sur le bassin semurois et la présence d'établissements scolaires ou de formation professionnelle font transiter près de 2 000 élèves par jour sur la commune dont une grande partie arrive le matin et repart le soir. Il ne faut donc pas raisonner au regard de la population résidente, mais bien plus sur celle qui se déplace sur ce territoire.

Au Centre Social, la fréquentation des jeunes est en baisse et on remarque que ceux qui y viennent ne vivent pas dans les quartiers défavorisés de la commune, mais plutôt dans les territoires voisins de Semur-en-Auxois. Ils participent principalement aux activités mais sans prendre part à la vie du Centre ou du territoire. Ces dernières années, des actions de mobilisation citoyenne des jeunes ont été menées avec une implication de ces derniers. À Semur-en-Auxois, le public jeune (18-25 ans) connaît un taux d'activité semblable à la moyenne nationale et départementale et le taux de chômage est légèrement plus élevé que la moyenne départementale (12,7% contre 11,7%).

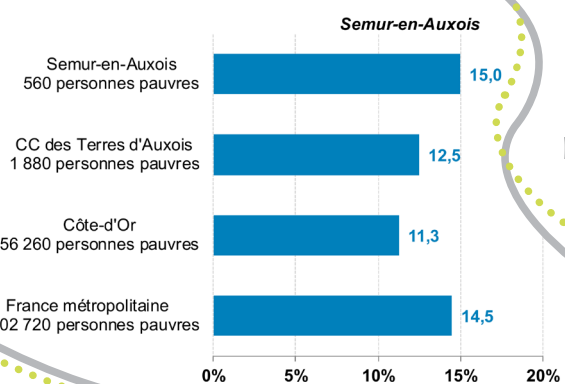
S'agissant de la typologie des foyers, la population du bassin est plus âgée que celle du territoire national. Les plus de 60 ans représentent 30,9 % de la population globale, soit 5,4 points de plus que la moyenne nationale. Les jeunes de moins de 29 ans sont un peu plus faiblement représentés (33,1% à Semur-en-Auxois contre 35,1% au niveau national).

Des indicateurs sociaux préoccupants

En 2019, la Communauté de Communes avec le soutien de la CAF a confié au cabinet COMPAS une Analyse des Besoins Sociaux du territoire de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois. Cette analyse est une base constituante de la Convention Territoire Globale et permet de nous fournir des éléments les plus actualisés sur le territoire. Nous avons affiné une partie de ces chiffres avec les dossiers de l'INSEE.

Le taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2017 - Traitements et estimations © Compas



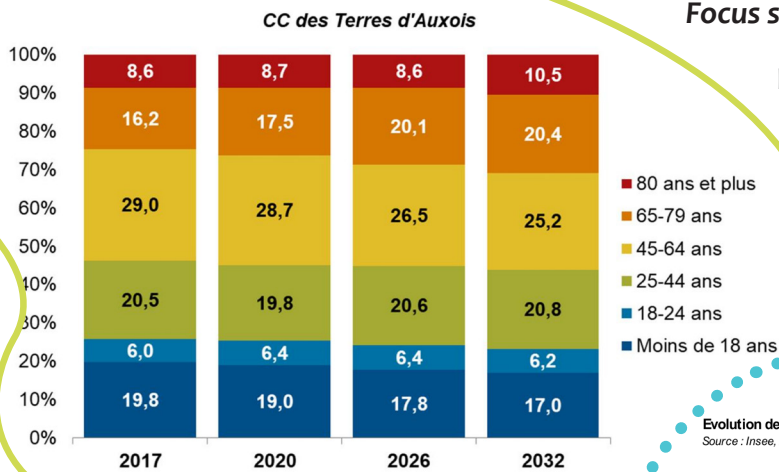
Lorsqu'on regarde le niveau de vie (revenu disponible d'un ménage rapporté au nombre de personnes le composant), on remarque qu'en 2016, environ **15% de la population vivait sous le seuil de pauvreté (1 000€/mois) ce qui est supérieur de 4 points à la moyenne nationale.** Cela représente, pour la seule ville de Semur-en-Auxois, 590 personnes.

D'après l'Analyse des Besoins Sociaux, **230 jeunes semurois de 15-24 ans ne sont pas scolarisés** (notamment les 20-24 ans).

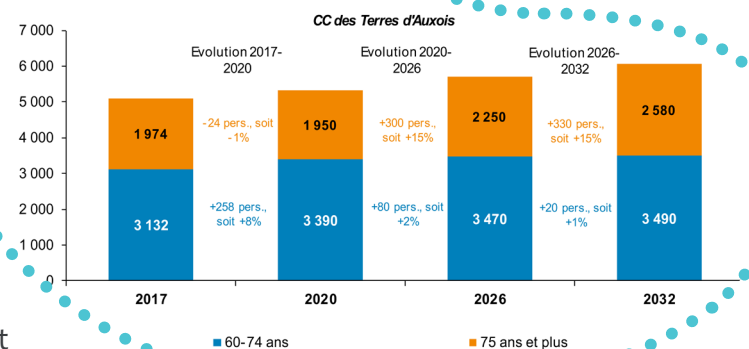
Enfin, il est à noter que le territoire de Semur-en-Auxois présente des indicateurs plus favorables aux jeunes par rapport à d'autres communes de la CCTA : le taux de scolarisation après 18 ans est de 37,2% soit 15% de moins que la moyenne nationale.

Focus sur les seniors du territoire

La composition par tranche d'âge devrait évoluer sous l'effet du vieillissement : le nombre et la part des seniors de 65-79 ans devrait augmenter d'ici 2026 puis celle des personnes âgées de plus de 80 ans entre 2026 et 2032, au détriment des mineurs et des personnes de 45-64 ans.



Evolution de la population âgée
Source : Insee, RP 2017 et Projections Compas



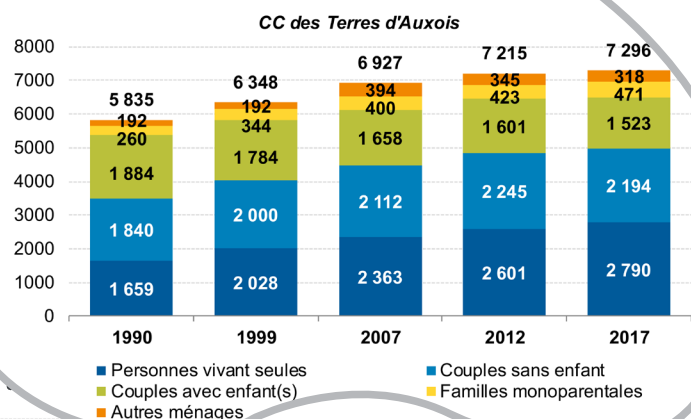
Focus sur les familles du territoire

Beaucoup de familles monoparentales avec des difficultés singulières.

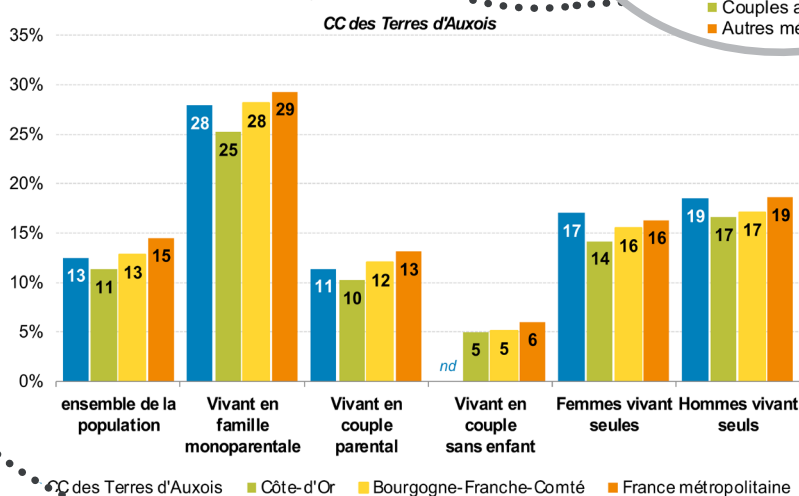
La part et le nombre des personnes seules (dont les parents isolés) ne cessent de progresser, au détriment notamment des couples avec enfant(s).

Un tiers de ces familles vit à Semur-en-Auxois. La fragilité financière des familles monoparentales est accentuée sur notre territoire pour les femmes seules avec enfants, puisque près d'une famille monoparentale sur 3 vit sous le seuil de pauvreté contre 11% des couples parentaux.

La composition des ménages
Source : Insee, RP 1990-2017 - Traitements © Compas



Le taux de pauvreté selon la situation familiale
Source : Insee, Filosofi 2017 - Traitements © Compas



20% des jeunes de moins de 14 ans du territoire de la CCTA habitent à Semur-en-Auxois.

Quand on regarde l'historique du nombre de mineurs, on s'aperçoit qu'ils sont de moins en moins nombreux (-81 enfants en 10 ans à Semur-en-Auxois et -178 sur le territoire de la CCTA).

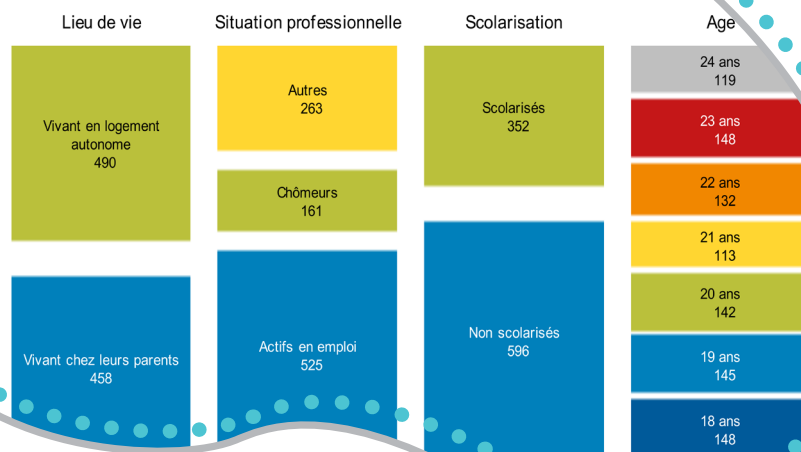
Focus sur les jeunes du territoire

Sur les 948 jeunes habitants le territoire de la CCTA de 18 à 24 ans, on dénombre 230 jeunes du territoire de la CCTA de 15-24 ans qui sont sans emploi ou formation. Les jeunes hommes sont davantage concernés par cette situation. Leur nombre a progressé de 37% depuis 2007 pour atteindre un total de 130 personnes en 2017.

En revanche, on note une diminution de 3% par rapport à 2007 pour les jeunes femmes de cette catégorie (ce qui représente 110 personnes). Un quart des 20-24 ans (4 jeunes sur 10) habitent la commune centre. De plus, l'étude ajoute que les jeunes ne sont pas autonomes et vivent encore chez leurs parents pour 48% des 18-24 ans.

Répartition des jeunes de 18-24 ans en 2017
Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas

Les 948 jeunes âgés de 18-24 ans vivant sur la CC des Terres d'Auxois



Les jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation par sexe

Source : Insee, RP 2017 - Traitements © Compas

	Ensemble		Hommes		Femmes	
	nbre	part (%)	nbre	part (%)	nbre	part (%)
15- 19 ans	82	9,4	44	10,0	38	8,7
20- 24 ans	152	23,2	83	24,8	69	21,6

• ANALYSE DU TERRITOIRE PAR L'ÉQUIPE

En plus des éléments évoqués ci-dessus, l'équipe a parcouru les rapports d'activités des acteurs du territoire, les données du bailleur social et les statistiques de l'INSEE.

Un territoire vieillissant

Nous observons que la population de la CCTA est globalement très « ancrée » dans son territoire et devient vieillissante. Il y a une forte augmentation de la population des 60 ans et plus à Semur-en-Auxois. Nous avons repéré aussi que sur le territoire de la CCTA. Il y a de plus en plus de foyers d'une personne notamment à Semur-en-Auxois par rapport au reste du territoire.

La question des familles monoparentales

Le nombre de familles monoparentales est en hausse sur la CCTA avec une fragilité financière importante. Elles bénéficient davantage d'allocations et occupent une part importante des logements sociaux sur Semur-en-Auxois.

Le taux de scolarisation est important

Le taux de scolarisation est plus élevé sur Semur-en-Auxois que sur la CCTA. Les femmes acquièrent plus facilement le baccalauréat et font des études plus longues que les hommes. Cet élément peut être expliqué en partie par le fait que les femmes sont plus actives et bénéficient plus de contrats à durée indéterminée que les hommes.

Le taux de chômage sur la CCTA est moins élevé que celui de Semur-en-Auxois. Mais le taux de chômage des jeunes de 15-25 ans est plus élevé sur la CCTA et sur Semur-en-Auxois que sur le département.

La question de la mobilité sur le territoire

Enfin, le territoire de la CCTA est desservi par un réseau régional de bus dont les horaires ne favorisent pas toujours l'insertion socio-professionnelle.

Nous observons donc que la CCTA a des spécificités dues à la ruralité de son territoire, mais également qu'en son sein même, il y a de grandes disparités puisque, selon les communes, les indicateurs sociaux sont plus ou moins préoccupants.

De ces données, nous retenons :

Taux de pauvreté
supérieur à la
moyenne nationale

Concentration
logements sociaux
à Semur-en-Auxois
(77% du territoire)

1 habitant sur 4
du territoire de la
CCTA vit à Semur-
en-Auxois

Aucune étude
de territoire sur
la question du
numérique

Part des
logements vacants
supérieure à la
moyenne nationale

Taux
d'équipement
des ménages en
automobile inférieur
à la moyenne
nationale

Taux de pauvreté
très important
chez les locataires
d'ORVITIS

1 523 familles habitent sur
le territoire dont 1 sur 5 à
Semur-en-Auxois (340)

Et nous retenons pour le projet famille :

Focus sur les familles monoparentales :

1/3 des familles
monoparentales
habitent à Semur-
en-Auxois (170)

→ dont la majorité sont dans les logements sociaux

→ dont le foyer est composé majoritairement des femmes seules (91%)

→ dont 28% des foyers vit sous le seuil de pauvreté (contre 11% des couples parentaux)

II. Le Centre Social Simone VEIL de Semur-en-Auxois

• DÉFINITION DU CENTRE SOCIAL

Le premier Centre Social de France a été créé en 1896 à Paris avec pour but d'améliorer les conditions de vie en lien avec les usagers du territoire.

Les Centres Sociaux se placent dans un mouvement « d'éducation populaire » c'est-à-dire dans une dynamique d'action collective permettant de comprendre la société dans laquelle nous vivons ainsi que l'origine des inégalités sociales amenant à des transformations du territoire. Ils ont pour mission de répondre aux attentes des usagers et des élus locaux. Ils doivent mettre en place et développer des services correspondants aux besoins des habitants du territoire.

À Semur-en-Auxois, c'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui est l'organe de gestion du Centre Social. Ainsi la gouvernance est assurée par des élus municipaux et des représentants de la population désignée par le Maire de Semur-en-Auxois, qui assure aussi la présidence du CCAS.

Le Centre Social de Semur-en-Auxois, créé en 1977, est situé près des logements sociaux. À cette époque, l'objectif était de favoriser les liens et les coopérations entre des personnes ayant une diversité économique et culturelle. « Il s'agit de faire œuvre sociale, et non pas œuvre charitable »³.

Le Centre Social a un projet de développement reposant sur 4 grandes missions⁴ :

- Un équipement de quartier à **vocation sociale globale** : le Centre est ouvert à **l'ensemble de la population** habitant à proximité. Il implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.
- Un équipement à **vocation familiale et pluri-générationnelle** : c'est un lieu de rencontre et d'échanges intergénérationnels. Il favorise le lien social.
- Un lieu **d'animation de la vie sociale** : il implique les usagers et les habitants dans la prise de décisions et porte leurs projets (café habitants, etc.).
- Un lieu **d'interventions sociales concertées et novatrices** : il contribue au partenariat local et le développe.

• FICHE D'IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL SIMONE VEIL

**Nom du
Centre Social**

Centre Social Simone VEIL
de Semur-en-Auxois

Coordonnées

1, Avenue Pasteur
21140 Semur-en-Auxois
03 80 97 09 27
accueil.esc@gmail.com



³ <https://www.centres-sociaux.fr/notre-histoire/>
⁴ <https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/781/Documents/guidemethodocs.pdf>

Type de gestion	Collectivité Territoriale	Période de l'agrément en cours	Janvier 2017 31 décembre 2021
Nom du gestionnaire	CCAS de Semur-en-Auxois	Directeur	Jean-François NOIRIAT-VERAY
Coordonnées du gestionnaire	1, Avenue Pasteur 21140 Semur-en-Auxois	Référent famille	Alexia PIMENTEL
Numéro de SIRET	262 100 308 00010	Nombre d'adhérents	546 adhérents au 31 décembre 2020
Responsable du projet Présidente du CCAS	Catherine SADON	Nombre d'habitants	- de la commune : 4 131 habitants - de la zone d'influence : 16 669 habitants

Le Centre Social Simone Veil est le seul Centre Social de la CCTA. Il est implanté à proximité du centre-ville de Semur-en-Auxois, d'un centre commercial et de logements sociaux dont il est séparé par le cours. Cette grande allée piétonne longe la route, qui relie le centre-ville de Semur-en-Auxois au village en amont. Sa proximité avec les quartiers Ciney et Mouchot offre une solution d'aide et d'accompagnement simple d'accès pour les habitants.

Le Centre Social est un carrefour entre la vieille ville et ses murailles et la nouvelle ville et ses quartiers. Cette localisation et cette accessibilité constituent des atouts pour les habitants de Semur-en-Auxois mais également pour ceux des autres communes (stationnement aisé).

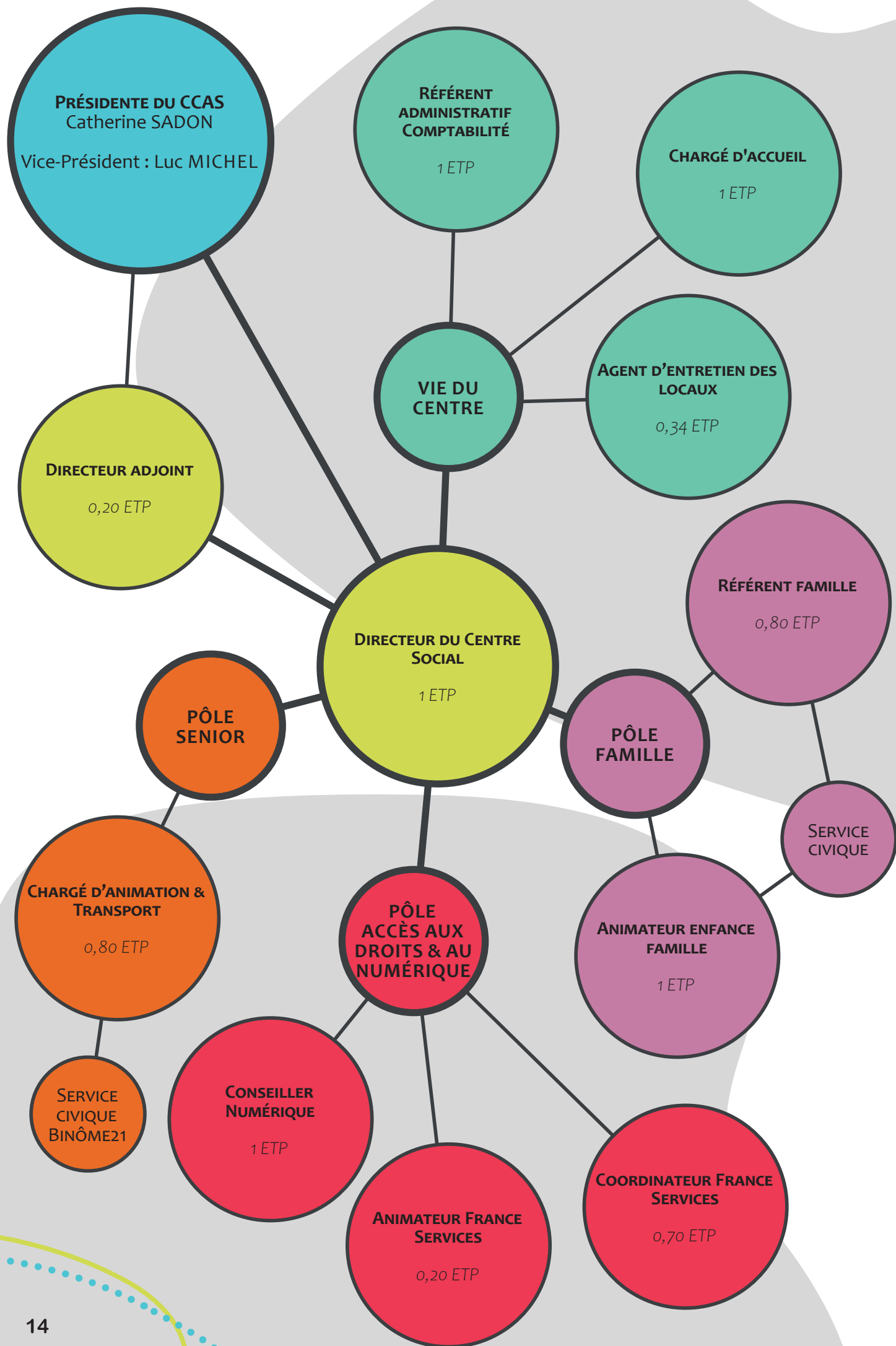
• **MODE DE GOUVERNANCE DE L'ÉQUIPEMENT**

C'est en 1972 qu'un Bureau d'Action Sociale a été créé à Semur-en-Auxois, et qu'une ébauche de projet social a été mise en place. Sa vocation première était de regrouper, sous une même direction, un service municipal spécifique pour les aides et permanences sociales, des services (halte-garderie, PMI, Maison d'enfants à caractère social) et de mettre à disposition de la population des salles d'activités favorisant le démarrage de ce que l'on désignera plus tard comme l'animation globale.

C'est en 1996, que le premier agrément « **Centre Social** » est octroyé par la CAF au CCAS, faisant de cette animation globale un projet d'établissement qui ne cessera d'évoluer. La réorganisation du CCAS opérée en 2018 avec le transfert du Multi-accueil et l'autonomie de la Maison d'Enfants a focalisé l'attention des élus du Conseil d'Administration sur la vie du Centre Social pour en faire en particulier un outil de lutte contre l'isolement et la pauvreté.

• **PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE**

L'équipe qui constitue aujourd'hui le Centre Social s'est étoffée tant en nombre de permanents qu'en compétences. Elle est organisée par pôle rappelant les axes du Projet Social.



Pôle Accès aux droits et au Numérique (1.9 ETP)

Valentine RODRIGUES est conseillère en Economie Sociale et Familiale. Arrivée en septembre 2016, elle est titulaire de la fonction publique depuis le 1^{er} avril 2021. Elle occupe le poste de coordinatrice de l'Espace France Services à 0,7 ETP.

Alexia PIMENTEL, Conseillère en ESF, arrivée en février 2021 en contrat à durée déterminée, consacre 0,2 ETP pour France Services.

Paula SMAGACZ, contractuelle de la fonction publique, est arrivée au Centre Social en service civique en septembre 2018. Elle est aujourd'hui en contrat à durée déterminée sur le poste de conseiller numérique au sein du Centre Social. Elle occupe ce poste à temps complet.

1 service civique intervient ponctuellement pour compléter l'offre de services.

Pôle Famille (1,8 ETP)

Alexia PIMENTEL, Conseillère en ESF, citée ci-dessus, consacre 0,8 ETP comme référente famille.

Elsa DUMANET, animatrice BPJEPS, est arrivée en juillet 2017. Elle est titulaire de la fonction publique depuis le 1^{er} avril 2021. Elle occupe le poste d'animatrice enfance-famille à temps complet.

Des services civiques viennent compléter l'équipe à hauteur de 24h par semaine.

Pôle Senior (0,97 ETP)

Florence GAUTHERET, titulaire de la fonction publique, arrivée depuis mars 2015, occupe le poste de chargée de mobilité et d'animation pour les seniors à 0,8 ETP.

Ludovic VAUTRIN, contractuel de la fonction publique, arrivé en octobre 2020, participe au transport des personnes âgées à raison de 0,17 ETP.

1 service civique mis à disposition par Binôme 21 complète l'action du Centre Social.

Pôle Vie du Centre Social (2.51 ETP)

Sarah-Marie FAUVERT, contractuelle de la fonction publique, arrivée en janvier 2021, est chargée d'accueil à temps complet.

Aurore CONVERT-GHIDINELLI, personnel mis à disposition par la Ville de Semur-en-Auxois depuis juin 2019, est référente administrative et comptable. Elle occupe ce poste à temps complet.

Ludovic VAUTRIN, contractuel de la fonction publique, cité ci-dessus, participe à l'entretien des locaux à raison de 0,51 ETP.

Direction du Centre Social (1,2 ETP)

Jean-François NOIRIAT-VERAY, titulaire d'un CAFERUIS et contractuel de la fonction publique, est arrivé en mars 2015. Il a occupé le poste de référent famille puis de directeur par intérim durant les absences de Bénédicte LESECQ (formation puis congé grave maladie).

Valentine RODRIGUES assure la direction-adjointe depuis le 1^{er} Juillet 2021 permettant d'avoir une direction en continue tout au long de l'année.

À compter du 1^{er} décembre 2021, la direction est assurée par **Jean-François NOIRIAT-VERAY** à temps complet et **Valentine RODRIGUES** à 0,2 ETP.

La décision d'avoir recours à des emplois aidés, bien qu'elle ouvre la possibilité d'opportunités financières par le biais d'un allègement de charges, s'est inscrite depuis 2 ans dans un choix délibéré de s'engager dans une démarche d'accompagnement. En effet, qu'il s'agisse de jeunes professionnels ou de personnes plus expérimentées, c'est bien l'engagement qui a été le moteur de notre décision afin de pouvoir apporter un soutien à l'orientation professionnelle de jeunes et également bénéficier de l'expérience de salariés plus âgés qui souhaitent conserver une activité professionnelle.

Les 2 services civiques qui complètent notre équipe grâce à l'agrément national des Centres Sociaux, font eux aussi partie d'une démarche globale : permettre à des jeunes de s'engager dans un projet citoyen. Nos deux volontaires favorisent la rencontre des publics en rendant possible leur venue sur des temps de rencontre dans l'objectif de rompre l'isolement de certains et de stimuler l'autonomie d'autres. L'appartenance à un réseau, la possibilité de participer à des échanges et d'exprimer leurs avis sont pour eux un levier pour leurs propres perspectives d'avenir. Certains d'entre eux, ont été ou sont accompagnés par le CCAS dans leurs démarches de prise d'autonomie. Le Centre Social se veut facilitateur de ces cheminements.

La formation a également tenue une place importante dans le parcours de chacun des professionnels de l'équipe. Ces formations ont fait suite aux entretiens annuels mis en place en 2016 et sont la traduction d'un souhait de compléter une formation initiale ou de répondre à la réglementation.

Bénédicte LESECQ, titulaire d'un CAFDES et contractuelle de la fonction publique, est arrivée en novembre 2015. Elle occupe le poste de directrice du CCAS-Centre Social à temps complet. Elle est en congé grave maladie depuis décembre 2019.

De 2016 à 2021, la fonction de direction est assurée par 2 personnes : la directrice et le référent famille. Cette décision fait suite aux préconisations de la CAF et s'explique notamment du fait de la formation de niveau I qu'a suivi la directrice. Cette organisation permet d'avoir en permanence, sur le site, à la fois pour les habitants et l'équipe, une écoute et une présence.

Enfin, le CCAS-Centre Social est un site qualifiant pour l'IRTESS de Bourgogne et permet l'accueil de stagiaires en formation sociale. De ce fait, l'équipe accompagne des jeunes venant de plusieurs types de formation : éducateur spécialisé, CESF, assistant de service social, jeunes inscrits en Garantie Jeunes ou au DAQ, lycéen, etc.

• **PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPEMENT**

Depuis la mise en place du dernier Projet Social, un travail important a été fait sur l'accueil et l'accessibilité. Ainsi, le bâtiment est désormais accessible aux personnes en fauteuil roulant à l'avant, mais aussi à l'arrière du bâtiment. Lors de l'évaluation par Picto Access, l'établissement a été évalué comme pertinent pour la plupart des handicaps (hors cécité et surdité)⁵.

Pour permettre à un maximum de public de se rendre au Centre Social, un certain nombre d'efforts ont été consentis :

- Mise en place d'un tarif réduit pour les bénéficiaires des minima sociaux
- Étalement des paiements, recherche de financements
- Ouverture 6 jours sur 7 et en horaires décalés

De nombreux travaux d'embellissement ont été réalisés dans le Centre Social. Des habitants ont été associés pour proposer des noms de salles et assurer leur aménagement (réalisation de peinture de murs).

L'ensemble des pièces du Centre Social a été repeint et réaménagé pour un meilleur accueil et améliorer les conditions de travail des salariés.

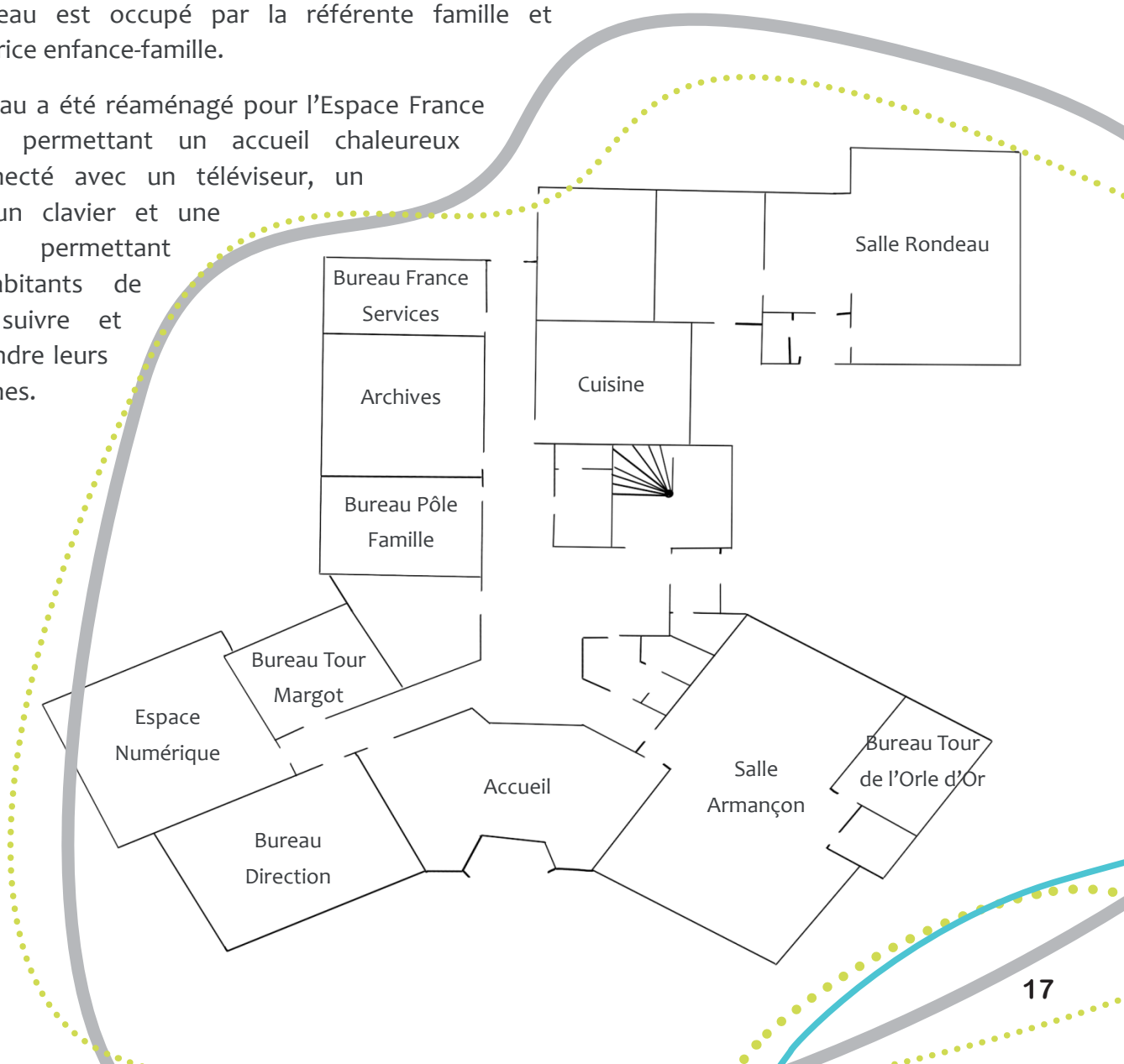
Rez-de-chaussée : 300 m ²		
Hall accueil	30 m ²	Accueil, information, orientation, prise de rendez-vous
Salle d'activités « Armançon »	66 m ²	Activités manuelles / salle de réunion
Bureau « Tour de l'Orle d'Or »	9 m ²	Bureau pour accueillir des permanences
Bureau direction	24 m ²	
Espace Numérique	32 m ²	Accès et accompagnement au numérique
Bureau « Tour Margot »	9 m ²	Bureau pour accueillir des permanences
Bureau Pôle Famille	15 m ²	
Archives municipales		
Bureau France Services	10 m ²	
Cuisine	20 m ²	
Salle d'activités « Rondeau »	74 m ²	Activités culturelles, FLE / salle de réunion

Le rez-de-chaussée se compose d'un accueil, de 3 bureaux, de 2 salles d'activités (dont la Salle Rondeau qui offre une entrée directe pour les fauteuils), d'une cuisine et d'un Espace Numérique.

Deux des bureaux sont des espaces mutualisés, mis à la disposition des partenaires de la structure, de l'Association des usagers ou dans le cadre d'accueil de permanences ou d'accompagnement individualisé.

Un bureau est occupé par la référente famille et l'animatrice enfance-famille.

Un bureau a été réaménagé pour l'Espace France Services permettant un accueil chaleureux et connecté avec un téléviseur, un écran, un clavier et une souris permettant aux habitants de mieux suivre et comprendre leurs démarches.



1 ^{er} étage : 236 m ²		
Hall	40 m ²	Lieu d'affichage, de reprographie
Salle d'activités « Saussiotte »	62 m ²	Activités sportives, bien-être et salle de jeux pour enfants
Bureau Pôle Senior	20 m ²	
Bureau « Pont des Minimes »	10 m ²	Bureau pour accueillir des permanences
Bureau Administratif	14 m ²	
Bureau MSA 1	22 m ²	Bureaux loués à la MSA pour leurs activités sociales
Bureau MSA 2	15 m ²	
Salle d'activités « Remparts »	29 m ²	Activités culturelles, FLE / salle de réunion
Bureau « Pont Pinard »	12 m ²	Bureau pour accueillir des permanences
Bureau « Pont Joly »	12 m ²	Bureau pour accueillir des permanences

L'étage compte 2 salles d'activités, utilisées par l'équipe du Centre Social et différentes activités, et 7 bureaux : 2 pour le Pôle senior et la comptabilité, 2 sont occupés par la MSA et 3 autres sont mis à la disposition de partenaires du Centre Social pour la tenue de permanences.

Enfin, le Centre Social cultive son jardin aux abords des bâtiments. Les légumes et fruits récoltés sont utilisés par les familles venant au Centre Social, ou cuisinés avec eux lors d'ateliers cuisine.



Appartement situé au 11 avenue de Ciney

Le projet d'appartement pédagogique a été intégré dans le Projet Social en 2015 dans l'axe Animation Collective Famille. Dans cet espace, l'équipe aborde les questions du quotidien des habitants et l'organisation divers ateliers autour des thématiques du logement, de l'alimentation, du budget, de la vie quotidienne, etc. Des actions culturelles sont aussi organisées.

Il est mis à disposition, en l'état, par le bailleur Orvitis. L'appartement fait partie intégrante du Centre Social et constitue un lieu annexe de ce dernier. Il se situe au 11 avenue de Ciney, logement 114. Conscients des difficultés des personnes à sortir de leur quartier, l'idée n'est pas seulement de leur proposer un nouveau lieu où ils peuvent se retrouver mais aussi et surtout que cet outil soit un vecteur d'insertion et d'intégration.

- Un lieu de convivialité

La fréquentation est de 14 personnes en moyenne les jeudis matin avec plusieurs thèmes abordés : citoyenneté, solidarité, animation, médiation. De ces temps de rencontre entre l'équipe et les habitants ont démarré plusieurs projets d'envergure : fêtes de quartier, sorties entre habitants, mise à disposition de locaux, mise en place d'une salle de don, etc.

- Un lieu de prévention

L'appartement est un support du quotidien pour que les habitants soient sensibilisés aux gestes écoresponsables pour prévenir les conduites à risques et pour transmettre des pratiques sécurisantes. Des intervenants peuvent présenter leurs missions aux habitants dans cet espace.

- Un lieu pour faire des économies

Des actions concrètes avec travaux pratiques (économie d'eau, traitement des déchets, économies d'énergie) prennent tout leur sens dans ce logement.

- Un lieu ressource pour les professionnels

De l'association d'aides à domicile à la PMI en passant par les travailleurs sociaux, tous ces professionnels côtoient des publics pour lesquels ils veulent transmettre un savoir, un savoir-faire, un savoir-être. Cet appartement peut leur permettre de faciliter les rencontres dans le cadre de leurs missions.



Appartement situé au 9 rue Mouchot

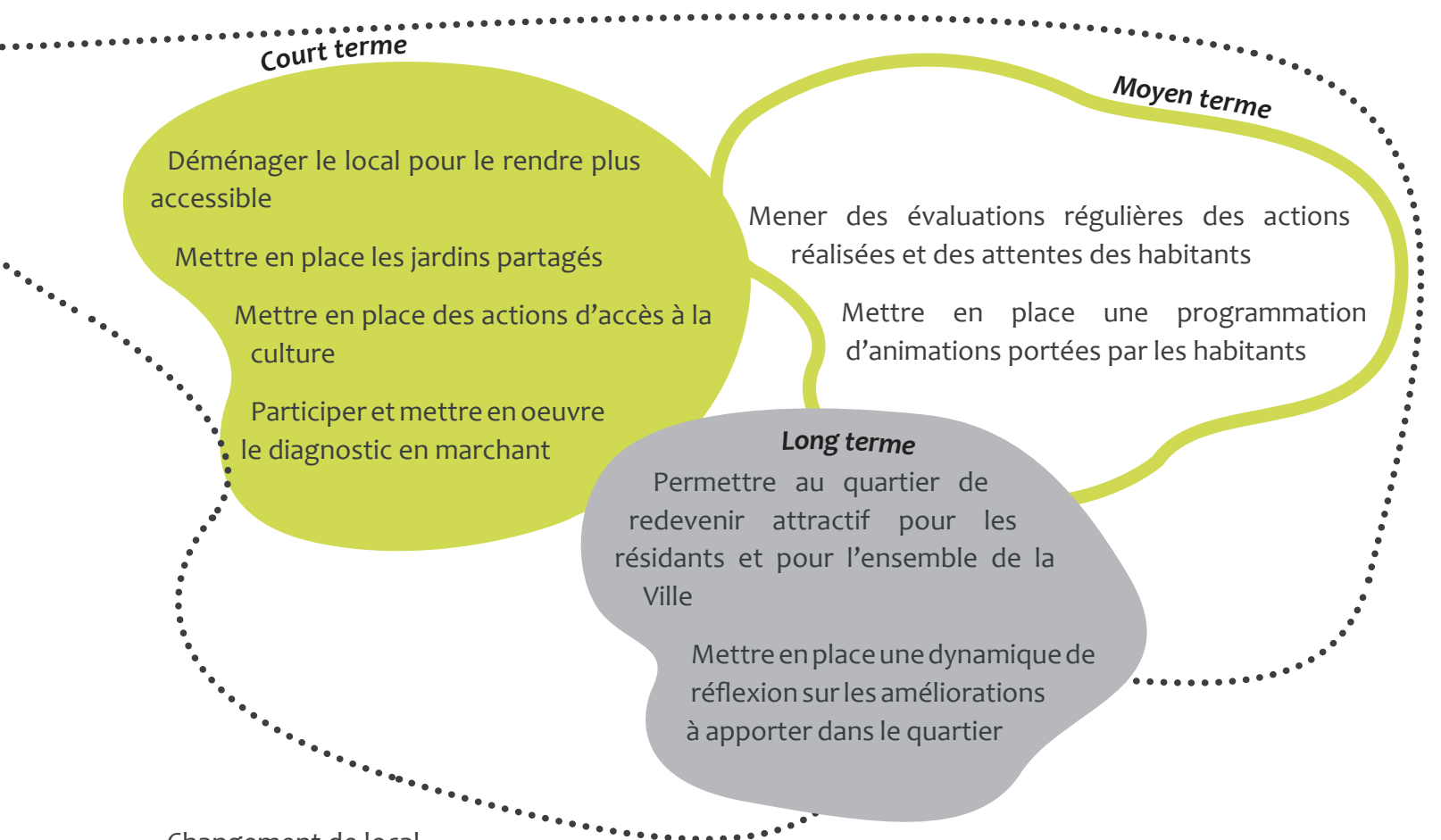
Après les résultats appréciables rencontrés par l'appartement avenue de Ciney, et afin de dynamiser et de créer un sentiment de mieux vivre ensemble dans le quartier, des cafés-rencontres sont organisés les jeudis matins dans un appartement mis à disposition par Orvitis. Les habitants viennent se rencontrer et énoncer des idées d'actions à mettre en place dans leur quartier.

C'est dans ce cadre là qu'a été créé un Espace Numérique doté de 3 ordinateurs afin que des personnes puissent venir s'initier à l'informatique ou simplement pour pouvoir consulter Internet.



Dans cet appartement se trouve également une « Zone Ados ». C'est un espace aménagé par les ados qui y viennent le mercredi après-midi, pendant les vacances scolaires ou en soirée. C'est un espace qu'ils s'approprient et qui peut leur servir de lieu pour se rencontrer, organiser des projets ou des sorties. Cela favorise leur engagement et la cohésion de groupe.

- Perspectives pour cet appartement 2021-2024



- Changement de local

L'appartement prêté par Orvitis au n°5 rue Mouchot n'étant pas accessible à certains habitants car il se situe au 3^{ème} étage. Le bailleur nous propose un nouvel appartement au n°9, au rez-de-chaussée.

- Actions culturelles

Le Centre Social participe à des projets culturels. Par exemple, en 2021, un intervenant est venu dans le quartier Mouchot pour recueillir la parole des habitants autour d'histoires / d'anecdotes de Noël. Ce recueil de paroles sera suivi de 14h de théâtre entre avril et juillet. Le 24 juillet a eu lieu une restitution sous forme de représentation au Théâtre municipal. Cette dernière a été accompagnée d'un temps convivial avec un repas et de la musique.

- Étude des besoins du quartier

Un diagnostic en marchant a été réalisé par Orvitis avec le Centre Social le 28 septembre 2021 pour recueillir l'avis des habitants concernant leur quartier.



- Idées de programmation

2021

Actions régulières :

- Jardins partagés
- Café des habitants
- Locataires relais
- Boîtes à livres

Actions ponctuelles :

- Changement de local
- Apéro de quartier
- Restitution des questionnaires élus/habitants

2023

Actions régulières :

- Jardins partagés
- Espace de don
- Locataires relais
- Boîtes à livres

Actions ponctuelles :

- Vide grenier
- Fête de quartier

Évaluation
en juin avec
Orvitis

2022

Actions régulières :

- Jardins partagés
- Espace de don
- Café des habitants
- Locataires relais
- Boîtes à livres

Actions ponctuelles :

- Vide grenier
- Animation parent-enfant
- Fête de quartier
- Challenge habitants (balcons fleuris)

Évaluation
en juin avec
Orvitis

• COMMUNICATION DU CENTRE SOCIAL

Un travail important de communication a été mené depuis le dernier Projet Social. L'équipe a cherché à créer une identité au lieu tout en y impliquant les habitants. Pour ce faire, des groupes de travail mêlant habitants, membres de l'équipe et élus ont été mis en place.

Centre Social Simone Veil

Le nom de Simone Veil a été plébiscité et entériné en Conseil d'Administration en 2019. Le recrutement d'une animatrice multimédia a permis de réfléchir en équipe à une nouvelle identité visuelle symbolique.

Un nouveau logo

Ainsi, l'arbre à mots reprenant les valeurs des Centres Sociaux est au milieu du paysage semurois représenté par les tours et les remparts. Ce logo montre la volonté d'ouvrir la structure à tous les habitants.

De nouveaux outils

La plaquette du Centre Social a été retravaillée et des supports spécifiques ont été créés pour France Services et pour les services aux familles.

Une charte graphique permet de relier les différents supports de communication. La volonté était de faire des affiches plus percutantes et donnant une image plus professionnelle du Centre Social.

Une présence sur internet

La mise en place d'une page Facebook depuis plus de 10 ans est un outil qui a été nécessaire notamment durant le confinement. Près de 900 personnes suivent les actualités du Centre Social.

Chaque membre de l'équipe a accès à cette page pour l'alimenter, informer, présenter chacune des actions.

Une partie des membres de l'équipe utilise Messenger de Facebook pour communiquer avec les habitants.

Fin 2021, le site internet du Centre devrait être en ligne et complètera cette offre d'informations sur le Centre Social et son actualité.

• LES HABITANTS

Fréquentation

Entre 2014 et 2020, la fréquentation du Centre Social a plus que doublé puisque sont accueillis chaque année plus de **10 000 personnes**.

Elle est remarquable dans tous les secteurs :

- Enfants inscrits au CLAS : 17 enfants en 2015 et 84 enfants en 2020,
- Nombre de rendez-vous effectués par les agents France Services : 517 en 2015 et 890 en 2020,
- Nombre de transports effectués : 525 en 2015 et 880 en 2020.

La diversité des actions et notamment les permanences d'accès aux droits communs permet de mixer les publics et de donner une image plus ouverte de la structure.

Un lieu d'engagement citoyen

Nous avons développé la mise en place de contrat de bénévole ce qui permet de valoriser l'engagement des habitants et de leur permettre, le cas échéant un accès à des formations qualifiantes.

Nous avons permis à plus de 50 personnes de s'investir dans la vie du Centre Social et de la cité, ce qui représente 7 909 heures (soit près de 5 ETP) en 2019. Durant la crise COVID19, une centaine de personnes se sont tournées vers le Centre pour soutenir les personnes les plus démunies du territoire.

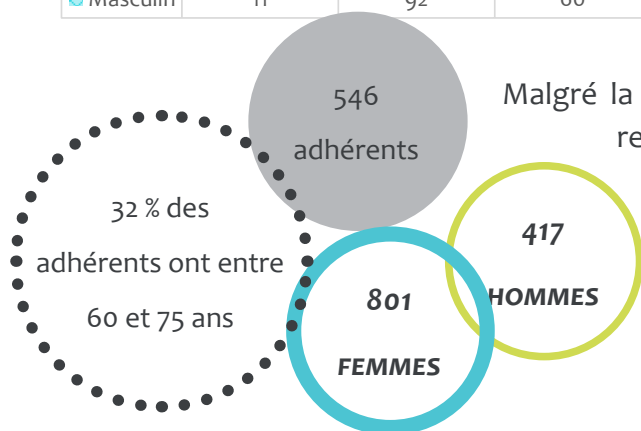
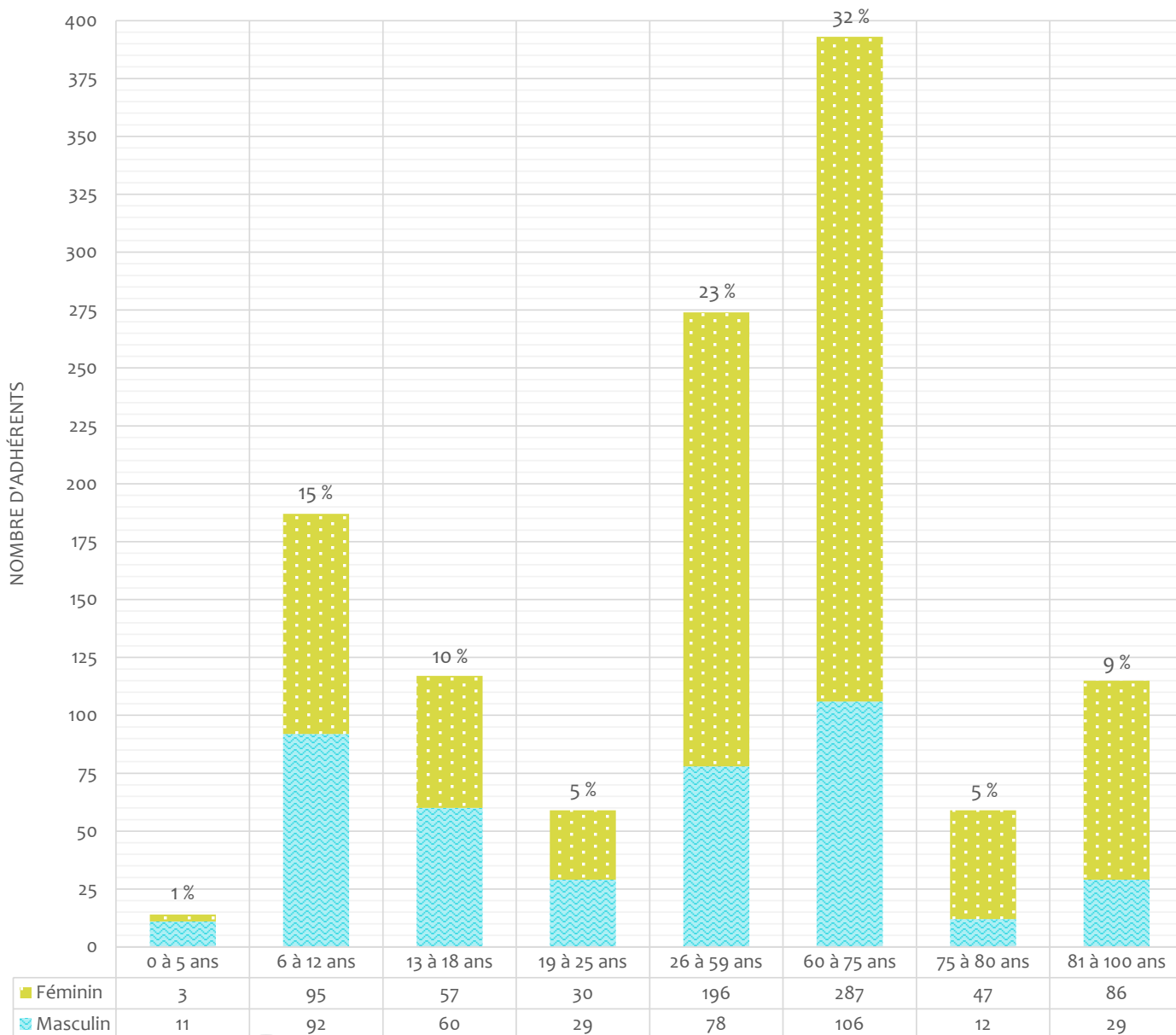
Les adhérents en 2020

Le Centre Social accueille toute personne qui s'y rend : c'est un lieu ouvert à tout citoyen. L'objectif est que chacun puisse trouver une réponse à ses besoins et soit amené à participer à la vie de son territoire.

Il s'agit d'accueillir la personne de manière bienveillante, de l'écouter et de lui proposer une action adaptée à sa demande et non à notre souhait.

L'objectif du Centre est de solliciter l'implication personnelle des habitants.

En 2020, le Centre Social Simone Veil compte 546 adhérents représentant 1 218 personnes réparties comme suit :



Malgré la nette majorité de personnes ayant de 30 à 80 ans, on remarque une augmentation et une part non négligeable de jeunes actifs (20-30 ans) ces dernières années. Cela est à mettre en lien avec la participation des familles aux actions intergénérationnelles et familiales : repas partagés, sorties, etc.

Cela marque un tournant avec l'ancien Projet Social :

Adhérents entre le 01/01/2016 et le 31/12/2016

ÂGE	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 20	18	6%	46	15%	64	21%
21 - 30	0	0%	4	1%	4	1%
31 - 50	3	1%	15	5%	18	6%
51 - 80	40	13%	159	51%	199	64%
81 - 100	6	2%	21	7%	27	9%
Total	67	21%	245	79%	312	100%

– Le nombre de jeunes accompagnés a doublé entre 2016 et 2019 (année de référence)

– Le nombre de personnes de 51-80 ans a presque doublé pour les activités

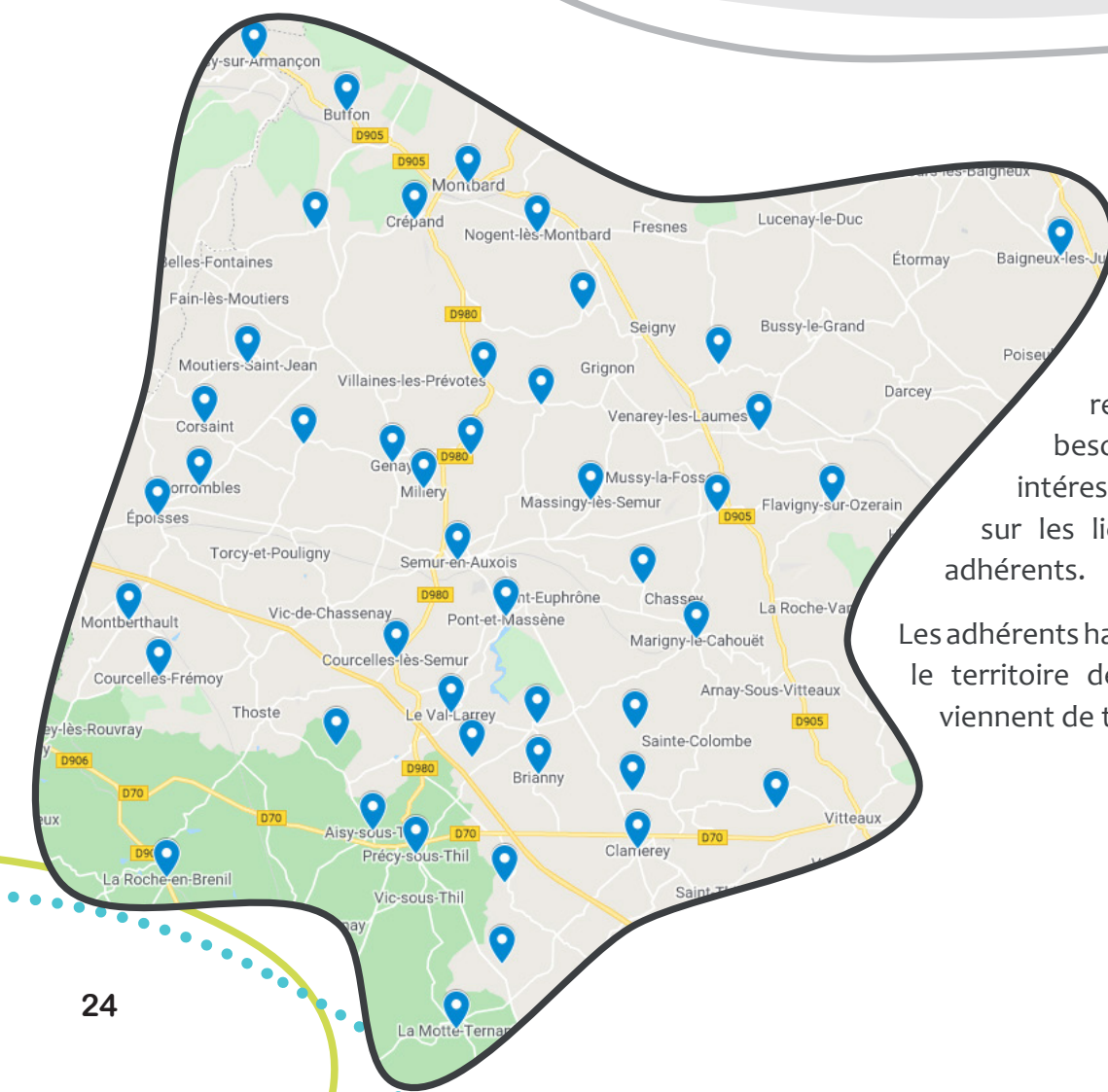
Adhérents entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019

ÂGE	Masculin		Féminin		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - 20	68	13%	55	11%	123	24%
21 - 30	7	1%	5	1%	12	2%
31 - 50	7	1%	27	5%	34	7%
51 - 80	58	11%	242	48%	300	59%
81 - 100	8	2%	29	6%	37	7%
Total	148	29%	358	71%	506	100%

– Baisse du nombre d'adhérents de plus de 81 ans alors que le nombre de transports pour ce public a augmenté

Le Projet Social 2017-2021 a permis de répondre à de nouveaux besoins du territoire. Il est intéressant de se pencher sur les lieux de résidence des adhérents.

Les adhérents habitent majoritairement le territoire de la CCTA et certains viennent de territoires contigus.

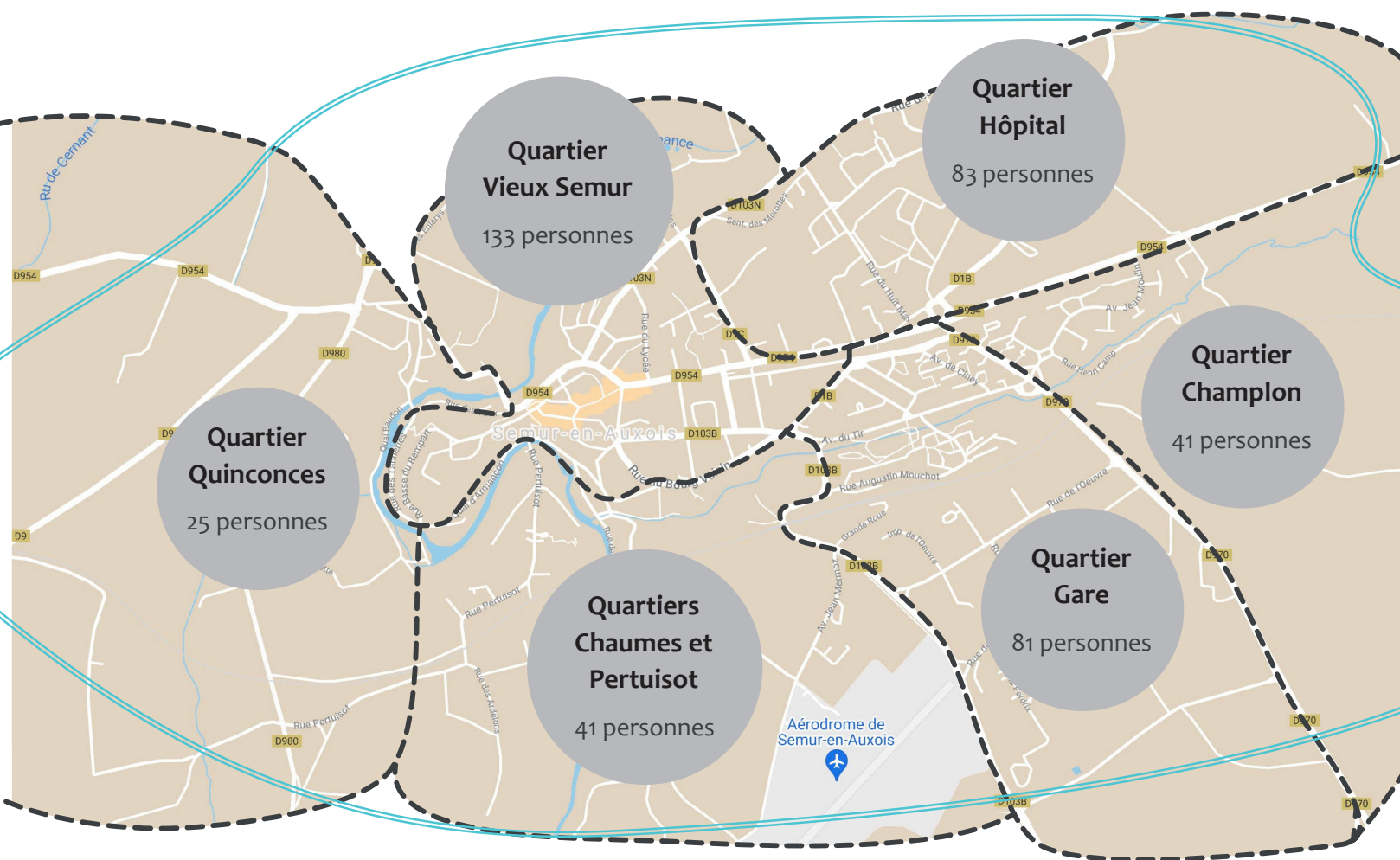


Il est également important de savoir si les actions portées dans les quartiers ont concerné les habitants des logements sociaux.

Les logements sociaux se situent à Semur-en-Auxois dans les quartiers Gare et Champlon.

Il s'avère que pour ces quartiers, nous avons de nombreux adhérents, ce qui permet d'affirmer que les actions « hors les murs » ont répondu à leurs besoins.

Cela implique aussi que le Centre Social est un outil pour atténuer les clivages entre les habitants des deux parties de la ville (Semur-ancien / Semur-récent) et leur permettre de se rencontrer.



• LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AU CENTRE SOCIAL

Au fil du temps, le Centre Social a mis en place, avec des habitants bénévoles et des prestataires, différentes activités. Elles permettent de lutter contre l'isolement, de développer la créativité, de favoriser le maintien à domicile.

L'animation de la vie du Centre Social compte **2 000 heures** de bénévolat par an soit 1,125 ETP.

Les activités sont très majoritairement proposées et animées par des habitants. Seules les activités nécessitant un diplôme spécifiques sont assurées par des prestataires (yoga, relaxation, gym).

L'équipe du Centre Social est toujours à l'écoute des demandes des habitants et nous les accompagnons dans leurs prises d'initiative notamment la mise en place d'activités. Il est important que les adhérents ne soient pas que consommateurs mais acteurs de leur vie au Centre Social.

Liste des activités régulières		
Activité	Moyenne des inscrits entre 2017 et 2021	Type d'animateur
Accompagnement scolaire	40,5	Agent / Bénévole / Prestataire
Activités de Flo	18	Agent Centre Social
Activités du mercredi	22	Agent Centre social
Anglais conversation	14	Bénévole
Anglais cours	13	Bénévole
Aquabike	8	Bénévole / Prestataire
Bridge	10,5	Bénévole
Broderie	12	Bénévole
Broderie ruban	21	Bénévole
Chi-Kong	21	Bénévole
Chinois	9	Prestataire
Corps et Voix	9	Prestataire
Couture	21	Bénévole
Dictée	14	Bénévole
Espagnol	4,5	Bénévole
Français Langue Étrangère	9	Bénévole
Gym douce	18,5	Prestataire
Italien conversation	5	Bénévole
Italien débutant	3,5	Bénévole
Loisirs créatifs	15,5	Bénévole
Marche	16,5	Prestataire
Mosaïque	5,5	Bénévole
Multi'activités	8	Bénévole
Patchwork	24,5	Bénévole
Relaxation	12,5	Prestataire
Renforcement musculaire	8	Prestataire
Scrabble	18,5	Bénévole
Shiatsu	5	Bénévole
Sophrologie	5,5	Prestataire
Sorties du Jeudi	9,5	Agent Centre social
Tarot - Belote	18,5	Bénévole
Vannerie	7,5	Bénévole
Yoga	43	Bénévole

• LES PRINCIPAUX PARTENAIRES DU CENTRE SOCIAL SIMONE VEIL

Institutionnels et transversaux



Accès aux droits



Senior

Vie la Bella des Croisettes

EHPAD

Maison de santé



Famille



Ecole élémentaire du Rempart 21140 SEMUR EN AUXOIS

Office Municipal des Sports de Semur en Auxois

École maternelle les Croisettes - Semur-en-Auxois

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE CHAMPLON

Pédopsychiatrie

SESSAD



IME

Institut de Vigne

THÉÂTRE DU REMPART SEMUR-EN-AUXOIS - BOURGOGNE

Collège Christiane Perceret



L'adosphère Maison des adolescents

• LE BUDGET DU CENTRE SOCIAL

DÉPENSES	2017		2018		2019		2020	
		%		%		%		%
Achats de matières	12 701 €	4%	20 560 €	5%	12 048 €	3%	12 870 €	3%
Services extérieurs	53 370 €	16%	41 549 €	11%	42 247 €	11%	32 318 €	8%
Autres services extérieurs	22 031 €	7%	43 987,00 €	11%	49 432 €	12%	24 329 €	6%
Impôts et taxes	363 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%
Charges de personnel	233 170 €	71%	273 734,00 €	70%	281 568 €	70%	309 594 €	75%
Charges de gestion courante	1 583 €	0%	1 630,00 €	0%	1 €	0%	1 633 €	0%
Charges financières	67 €	0%	- €	0%	- €	0%	- €	0%
Charges exceptionnelles	- €	0%	- €	0%	- €	0%	11 096 €	3%
Dotation et provision	5 600 €	2%	6 981 €	2%	16 409 €	4%	21 005 €	5%
	328 885 €		388 440,89 €		401 704,78 €		412 844,81 €	

RECETTES	2017		2018		2019		2020	
		%		%		%		%
Participation des usagers	- €	-	33 549,37 €	8%	32 668,63 €	10%	- €	0%
CAF	90 728 €	22%	93 520,43 €	22%	57 511,14 €	17%	58 617,17 €	15%
Subventions d'exploitation	305 113 €	74%	286 465,43 €	67%	239 742,24 €	71%	310 293,87 €	82%
Contrats aidés	18 054 €	4%	11 995,28 €	4%	8 522,82 €	4%	11 435,25 €	4%
	413 896 €		425 530,51 €		338 444,83 €		380 346,29 €	

SUBVENTIONS	2017		2018		2019		2020	
		%		%		%		%
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	10 618 €	3%	33 839,00 €	12%	23 196,00 €	10%	22 236,00 €	7%
CAF - AGC	71 495 €	23%	66 693,00 €	23%	48 096,00 €	20%	44 246,14 €	14%
CAF - ACF	15 388 €	5%	22 313,00 €	8%	4 827,20 €	2%	4 827,48 €	2%
CAF - CLAS	2 645 €	1%	2 964,43 €	1%	3 087,94 €	1%	3 443,55 €	1%
CAF - APPEL À PROJET	1 200 €	0%	1 550,00 €	1%	1 500,00 €	1%	6 100,00 €	2%
CCTA	25 851 €	8%	25 739,00 €	9%	25 760,00 €	11%	25 760,00 €	8%
CCTA - PEL	6 539 €	2%	3 200,00 €	1%	2 080,00 €	1%	520,00 €	0%
VILLE DE SEMUR EN AUXOIS	125 800 €	41%	101 000,00 €	35%	86 000,00 €	36%	150 000,00 €	48%
MSA	5 000 €	2%	9 000,00 €	3%	7 000,00 €	3%	5 500,00 €	2%
GIE IMPA	28 700 €	9%	8 195,00 €	3%	8 195,10 €	3%	17 660,70 €	6%
PRÉFECTURE	11 877 €	4%	11 972,00 €	4%	30 000,00 €	13%	30 000,00 €	10%
	305 113 €		286 465,43 €		239 742,24 €		310 293,87 €	

III. La démarche de renouvellement du Projet Social

• ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL PAR L'ÉQUIPE DU CENTRE SOCIAL

Partant du principe que chaque membre de l'équipe est expert dans son domaine, il a été décidé collectivement que l'évaluation se ferait de manière collective d'un point de vue méthodologique.

Il apparaît aussi important que les objectifs ne soient pas réfléchis en termes de « **bien** » ou « **pas bien** » mais selon les impacts qu'ont pu avoir les actions sur le territoire. Nous avons cherché à évaluer cet impact et quelles évolutions pourraient être apportées pour que les effets soient plus importants au regard des besoins. Nous sommes partis des objectifs fixés axe par axe. Chaque action ayant répondu à un besoin, nous avons identifié les impacts et les manquements puis nous les avons thématiques à travers des tableaux.

Nous nous sommes aussi intéressés aux suites à donner au prochain Projet Social afin d'être plus efficient à partir de notre expérience.

• **AXE 1 : ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE**

1- Mettre en place les conditions d'implication des parents dans la vie du Centre 2- Favoriser les liens inter et intra familiaux 3- Accompagner les parents dans leurs fonctions parentales					
Exemples d'actions menées	Fête du Centre Social, Rando déchet, CLAS spécifique, Facebook Ciney	Séjour familles, Week-end familles, Animations familles	Activités des mercredis, Vacances scolaires, Atelier du samedi, Chasse aux galets, CLAS, Pêche, Jardins, Cuisine, Repas, Cinéma, Équitation, Piscine, Médiation animale, Yoga parents enfants, Sorties culturelles, Stage cirque et théâtre, Après-midi jeux avec l'ADU, Rue aux enfants, Festivités de Noël, Contes avec Bernadette, Octobre rose	Forum jeunes, Soupe avec les écoles, Petits déjeuners équilibrés, Séjour familles, Week-end familles, Stage jeunes, Journée à la ferme	Mesure de responsabilisation, Projet collège
Besoins couverts	Lien avec les institutions locales (écoles, IDV, CIO, collège, IME, ESAT, EHPAD, bibliothèque, musée, etc.) Lien avec les familles (augmentation des adhésions et des actions menées)	Accès aux vacances Développer les solidarités entre les familles Création de lien social Accès à la culture et aux loisirs Implication des parents Travail sur la parentalité	Lieu d'écoute Accès à la culture et aux loisirs Implications des parents	Réponses à des problématiques individuelles	Orientation vers les partenaires et/ou services
Besoins non couverts	Manque de coordination avec les partenaires petite enfance, enfance, jeunesse Manque de jeunes au Centre social Peu d'actions menées par les parents	Pas assez de propositions de sorties à la journée spécifiques pour les familles Peu de sorties culturelles Manque de développement des animations spécifiques aux familles		Pas de constance dans les activités	
Perspectives	Rencontrer les partenaires petite enfance/enfance/ jeunesse Proposer des actions spécifiques pour les jeunes Développer les actions portées par les parents	Mettre en place des séjours autonomes (accompagnement en amont)	Chercher à plus impliquer les parents	Développer les actions avec les établissements scolaires Mise en place de projets multi- partenariaux	

Ressources pour cet axe

Le projet famille a été conduit de 2015 à 2021 par 4 référents famille :

- **Marie LINAIS** (jusqu'en 2015) qui a écrit le projet et débuté la mise en place d'actions à destination des familles,
- **Jean-François NOIRIAT-VERAY** (de 2015 à 2019) qui a développé des actions en lien avec les écoles, les acteurs du territoire et a inscrit des actions au cœur même du fonctionnement du Centre Social (séjour familles, Rue aux enfants, déploiement du CLAS, etc.),

(Il n'y a pas eu de référent famille durant le 1^{er} semestre 2020)

- **Séverine LETIENNE** (juillet à décembre 2020) a centré ses interventions auprès des habitants du quartier Mouchot. Elle a ainsi conduit le dispositif « vacances apprenantes » avec les acteurs du territoire et la mise en place de séances de médiation animale,
- **Alexia PIMENTEL** (depuis février 2021) a lancé de nouvelles initiatives notamment les sacs à jeux et des actions de prévention dans le collège,

ainsi que 2 animatrices :

- **Charline HAISSAT** a occupé le poste d'animatrice en 2016 pendant plusieurs mois et a permis de créer une première dynamique de groupe d'enfants,
- **Elsa DUMANET**, arrivée en 2017, animatrice BPJEPS, a permis de mettre en place des actions à destination des familles et des enfants de façon récurrente. Son poste a permis de faire croître les actions dans les écoles et avec les habitants du quartier Ciney. Elle a été un repère pour les familles et les partenaires. Son poste a été pérennisé au 1^{er} avril 2021 avec une titularisation dans la fonction publique.

Effets sur le territoire

Le projet famille a permis de faire connaître la structure comme un lieu d'accompagnement à la parentalité. Tout d'abord, en créant des liens avec les équipes éducatives des écoles du territoire avec lesquelles des projets sont nés : ateliers équilibre alimentaire, balade zéro déchet, CLAS, ateliers de prévention en réponse aux besoins des parents.

La tenue de permanences régulières, notamment de la Mission Locale et de l'Adosphère, a également renforcé ces actions de soutien.

Les parents ont découvert dans l'établissement un lieu d'écoute, de soutien, de médiation. Le Centre recherche systématiquement leur implication. Cela se traduit par l'apport de fournitures pour des ateliers, de la coanimation d'activités, des financements de projets par les entreprises dans lesquelles les parents travaillent.

De même, des actions facilitant l'accès à la culture ont été menées tout au long du Projet Social : rencontres à la bibliothèque, sorties cinéma, lecture à voix haute, découverte du patrimoine local, etc.

Le projet famille a également permis de travailler avec certaines institutions et structures du territoire comme les écoles, la bibliothèque, le musée, l'EHPAD, le SESSAD, la pédopsychiatrie, l'IME, le CIO, etc.

Dans les quartiers Ciney et Mouchot où nous intervenons, des actions citoyennes et d'aménagement du territoire ont eu lieu. Ainsi, des rencontres entre les habitants, le bailleur et les élus ont travaillé sur des questions de propreté du quartier, de manifestations et de mise en place de bancs et d'aire de jeux.

Limites rencontrées

Lors de la construction du comité de pilotage de 2020, les familles nous ont fait part de leur volonté de faire plus de sorties à la journée.

Dans les populations fréquentant le Centre Social, nous nous apercevons que nous touchons peu de jeunes malgré plusieurs tentatives comme la Zone Ados où nous avons installé un lieu dans un appartement pour que les jeunes se retrouvent et échangent entre eux. Nous n'arrivons pas à capter ce public qui a probablement aussi des besoins et/ou demandes sur le territoire.

• AXE 2 : ROMPRE L'ISOLEMENT, GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS

Lors du Comité de pilotage de septembre 2020, nous avons décidé de modifier cet axe afin que les objectifs soient au plus proche des besoins repérés par l'équipe et pour valoriser les actions déjà menées. Nous avons donc effectué deux évaluations.

1^{ère} évaluation

1- Répondre aux demandes des habitants dans leurs prises d'initiatives 2- Travailler sur l'accessibilité des actions et engager des démarches de mobilité sur le Territoire 3- Donner du sens au lieu en lui donnant une identité, en modifiant la fonction d'accueil, en travaillant sa signalétique interne							
Exemples d'actions menées	France Services FLE CLAS Activités du Centre Social Actions hors les murs	Prêt d'appartement Prêt de salle Prêt de minibus	Sortie du Jeudi Soirées partagées Café du jeudi Soirées appartement Ciney + Mouchot Animations Famille	Vacances apprenantes avec la Maison Pour Tous Partenariat avec la Vie La Bella Collège/Lycée Activités familles	NOE Plaquette Rénovation Accessibilité des locaux	Rue aux enfants Noël Sortie de Flo CLAS Animations (plaquette) ADU Transport à la demande Appel + distribution COVID	Rencontre avec les habitants
Besoins couverts	Demandes des habitants actifs De plus en plus de demandes Plus de fermeture de la structure	Besoin de se retrouver Lien social Droit d'association Prêt aux associations (SPI + GEM)	Lien social Covoiturage Besoin d'appartenance à un quartier ou à un groupe	Créer un maillage territorial pour être au plus près des besoins des habitants	Écoute Gestion d'adhésion	Valorisation Création de lien entre équipe/ADU/habitants Accompagnement à la scolarité Lutte contre l'isolement Présence ADU au CA Présence CCAS au CA de l'ADU	Identifié sur le territoire Meilleure connaissance sur le territoire
Besoins non couverts	Ouverture du Centre Social : 1 samedi sur 2 Permanences hors les murs récentes	Manque d'assurance des habitants dans leur projet Peu utilisé	Manque de présence dans les quartiers et sur les actions hors les murs	Manque de temps formel de coordination des acteurs		Pas assez valorisé Manque de reconnaissance des bénévoles	Signalétique extérieure (se rendre au CS) Signalétique intérieure Site web
Perspectives	Ouvrir plus de week-end et de soirées Développer les permanences hors les murs de France Services	Améliorer l'accompagnement des habitants	Développer les actions hors les murs Convention de bénévole Plateforme de mobilité	Développer les projets multi-partenariaux	Stabilité agent accueil	Convention de bénévole plus rigoureuse Associer plus les habitants aux projets Organiser des espaces pour les bénévoles	Développer de nouveaux outils Site web Réflexion sur la signalétique

	1- Garantir l'égalité pour l'accès aux droits et au numérique 2- Lutter contre l'exclusion sociale des personnes âgées et de leurs aidants 3- Rendre accessible les actions du Centre Social		
Exemples d'actions menées	Bilan de santé Déploiement Espace Numérique et France Services à Précy-sous-Thil et Vitteaux Actions Hors les murs	Visite à domicile Accompagnement individuel	Transports à la demande Actions bien-être Sorties du jeudi
Besoins couverts	Accès aux droits Personne physique	Individuel Écoute Orientation interne/externe	Lien social Autonomie des personnes âgées Accès aux droits et la santé
Besoins non couverts	Partenariat sur le territoire faible	Peu d'actions envers les personnes ayant non recours Peu d'actions envers les jeunes hors système scolaire	Hors Semur Demande croissante
Perspectives	Ouvrir plus de week-end et de soirées Développer les permanences hors les murs de France Services	Développer les actions pour toucher les personnes n'osant/ne connaissant pas	Maintenir l'offre existante

Globalement sur notre territoire, les structures liées aux familles et à la jeunesse travaillent peu ensemble. L'émergence d'une dynamique commune permettrait de proposer des actions ayant des retombées plus importantes pour la population avec un meilleur engagement des parents.

Ressources pour la MSAP/France Services

Valentine RODRIGUES a été embauchée en tant qu'agent MSAP/France Services. Titulaire d'un BTS ESF, la garantie d'un accueil de qualité et le lien professionnel avec les travailleurs sociaux permettent de proposer un parcours d'accompagnement de qualité pour les usagers.

En 2020, face à l'augmentation du nombre de rendez-vous et avec l'obtention de la labellisation France Services, il a été décidé de recruter 2 personnes pour faire face aux besoins, sans perdre l'objectif de qualité pour les habitants. Ce recrutement permet aussi de développer des actions « hors les murs », de mettre en place des ateliers collectifs France Services et de proposer une plus grande amplitude horaire.

Effets sur le territoire de la MSAP/France Services

La MSAP/France Services a permis de mettre en place sur le territoire un espace efficace d'accès aux droits. Forte des 17 partenariats, de la flexibilité du service et des actions novatrices qu'elle propose, la MSAP/FS de Semur-en-Auxois a contribué au rayonnement du territoire.

Les actions collectives, l'itinérance et le développement de projets avec les acteurs locaux ont permis aux habitants de mieux maîtriser l'outil numérique permettant l'accès à leurs droits.

Les demandes portent principalement sur des démarches liées à la retraite, à l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi, à l'insertion et à la formation.

Plus de 95% des demandes ont été résolues et les complémentarités avec les acteurs du territoire comme le Conseil Départemental et la CPAM, qui ont déjà une présence sur le territoire, ont été favorisées.

La venue de personnes voulant prétendre à leurs droits a permis de donner une image moins stigmatisante du Centre Social. Cela s'est fait aussi avec la mise en place d'horaires atypiques (soirée, pause méridienne, samedi matin) permettant la venue d'une nouvelle catégorie de population. De plus, la MSAP/France Services a participé à plusieurs événements de la ville (Fête de la Bague, Forum Jeunes, Troc Plantes, Forum des Associations, etc.).

Limites rencontrées

La création de la MSAP/France Services a été un vrai levier pour le territoire. Toutefois, il s'agit de rendre autonomes des personnes et pour une partie d'entre elles, l'usage de l'outil numérique reste vraiment compliqué. Des passerelles vers l'Espace Numérique ont été aménagées mais il subsiste un besoin d'accompagner un certain nombre de personnes dans les démarches notamment pour les rassurer.

Ressources pour les seniors

En 2015, le Centre Social a développé une offre de transport à la demande précédemment portée par la Commune. Un vrai projet en faveur des personnes âgées en a découlé en cohérence avec les indicateurs du territoire (population de plus en plus vieillissante). En plus du transport, plusieurs offres d'activités et de lien social ont été mises en place par **Florence GAUTHERET**, agent titulaire du CCAS, personne ressource de cette population, interlocutrice unique, garante de la cohérence des propositions. Cette nouvelle offre, qui consiste à mettre en place des sorties et des activités régulières dont certaines liées au bien-être, vient en complément de ce qui existait déjà.

Nous avons renouvelé la flotte automobile pour qu'elle soit en adéquation avec les capacités des personnes : véhicule avec marchepied électrique et poignée (Jumpy) et véhicule plus élevé pour faciliter l'entrée des personnes (Berlingo).

Pour ces transports, le renfort par un nouvel agent à temps partiel permet d'assurer un service du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une organisation est réfléchiée en interne pour qu'il n'y ait pas d'interruption de service.

La chargée de mission de mobilité a été équipée d'un téléphone professionnel depuis l'été 2020.

Effets sur le territoire pour les seniors

Avec les adaptations des véhicules, nous avons pu proposer un nouveau service aux personnes en situation de handicap. Cela permet de rompre l'isolement pour un plus grand nombre d'habitants du territoire. Après le premier confinement de 2020, 22 nouvelles personnes se sont inscrites pour les transports. Nous avons noué des relations partenariales avec les acteurs du territoire notamment avec la Maison de Santé, l'EHPAD et la résidence senior. Il y a une vraie réflexion autour de nouveaux projets correspondant aux attentes exprimées par les personnes. Nous avons ainsi mis en place une nouvelle offre de bien-être pour les personnes âgées et leurs aidants.

Durant la crise sanitaire, le Centre Social a été identifié comme l'acteur de territoire de soutien aux personnes âgées. Pour cela, nous avons déployé un dispositif exceptionnel pour aider les personnes à traverser cette période difficile. Ce dispositif a fonctionné avec une centaine de citoyens bénévoles qui se sont mobilisés pour diverses tâches : appels aux personnes fragiles, confection de masques, livraison de courses, etc.

Limites rencontrées pour les seniors

Le lien social est un besoin fondamental et la crise sanitaire a bien évidemment eu un impact négatif pour de nombreux adhérents. Nous n'avons pas pu mettre en place tout ce qui a été prévu initialement : séjour seniors, sorties culturelles, thés dansants, etc.

Quelques chiffres

Nous constatons qu'une majorité des personnes âgées sont des femmes seules et isolées.

En ce qui concerne les hommes, ils sont souvent seuls et sans moyens de transports, ou en situation de handicap.

42 personnes étaient inscrites en 2018 sur le listing des transports, 47 en 2019 et 77 en 2020.

TENDANCES					
Années	Nombre de transports	Transports gratuits			Nombre total de transports
		EPIMUT	Semaine Bleue	Confinements	
2018	644	2			646
2019	733		9		742
2020	707		3	170	880

• AXE 3 : ENCOURAGER L'ENGAGEMENT CITOYEN

1- Garantir l'égalité pour l'accès aux droits et au numérique 2- Lutter contre l'exclusion sociale des personnes âgées et de leurs aidants 3- Rendre accessible les actions du Centre Social				
Exemples d'actions menées	Séjours en Bosnie Stagiaires/services civiques Téléthon Séjour à Beaune 14 juillet	CLAS CLAS collège CLAS spécifique pour les Mineurs Non Accompagnés FLE	14 juillet Téléthon	Actions intergénérationnelles
Besoins couverts	Lien avec collège et lycée	Accueil des élèves exclus du collège Actions de sensibilisation dans le collège	Venir en aide aux associations locales pour leurs manifestations Responsabiliser les jeunes	Rencontre entre anciens et jeunes
Besoins non couverts	Actions ponctuelles reposant sur un agent du Centre Social et non sur la volonté des jeunes	Irréguliers Pas d'actions hormis le CLAS dans les écoles	Convention de bénévoles Dynamique d'un groupe de jeunes Lien avec la Maison Pour Tous sur cette question	Peu de transmissions entre les générations
Perspectives		Mettre en place un projet de territoire en fonction des besoins des écoles	Travailler le partenariat en lien avec la CCTA, l'IDV, l'ASE	Développer des actions

Ressources pour cet axe

Plusieurs actions ont été mises en place, pilotées par le référent famille et l'agent de Développement Social Local. Pour mener ces actions, nous avons bénéficié de l'appel à projet de la CAF et de fonds provenant d'entreprises locales.

Concernant l'accueil de services civiques et de stagiaires, le Centre Social a profité de l'agrément de la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or et de Binôme 21 pour accueillir et accompagner jusqu'à 5 jeunes par an. Ces derniers sont intervenus

dans les domaines du numérique, du soutien aux familles et des personnes âgées. En partenariat avec le Secours Populaire de Venarey-les-Laumes, nous accueillons des jeunes qui viennent faire du bénévolat pour bénéficier de l'aide régionale pour le permis de conduire.

Effets sur le territoire

Ces actions ont permis de créer des dynamiques autour de projets visant l'engagement des jeunes. Ils ont ainsi été responsabilisés et valorisés.

Les jeunes ayant participé au séjour solidaire en Bosnie ont été récompensés lors de la Cérémonie des Vœux de Madame Le Maire en janvier 2020. Cette reconnaissance a été importante pour eux.

Pour plusieurs actions, les jeunes accompagnés ont répondu à des sollicitations d'associations de quartier ou de la mairie pour venir proposer des animations.

Ces actions ont contribué à donner une image de lieu d'accueil, d'écoute et d'investissement des jeunes et ont permis d'établir des partenariats constructifs avec le collège et le lycée de Semur-en-Auxois autour de plusieurs projets dans l'intérêt des jeunes.

Limites rencontrées

L'axe se reposant sur l'investissement des jeunes n'a pas permis de créer des actions dans la durée mais de répondre ponctuellement à des besoins de certains jeunes du territoire.

Des séances de CLAS auprès de Mineurs Non Accompagnés ont été organisées à l'Institut de Vigne, selon leur présence dans l'établissement.

• AXE 4 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

	1- Développer les actions hors les murs 2- Développer la visibilité du Centre Social 3- Permettre l'accessibilité des locaux				
Exemples d'actions menées	Café Espace de don dans l'appartement	EFS mobile Smoothie party Actions Hors Les Murs Espace Numérique	Charte graphique Nouveau logo Présence sur réseaux sociaux	Nouveaux affichages Pose de panneaux	Accueil Salle Rondeau Travaux d'accessibilité Labellisation Picto Access
Besoins couverts	Création de dynamique d'habitants	Développer l'image du Centre social	Rajeunit l'image du Centre social Affiche une image « neutre » (pas réservé à certaines personnes) Touche un nouveau public		Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite
Besoins non couverts	Pas de pérennité	Pas d'équipement internet nomade	Peu de recul		Selon évaluation : personnes malvoyantes
Perspectives	Emménagement dans un logement au Rez de chaussée (Mouchot) Maintenir la dynamique avec les habitants	Bus podium aménagé	Adapter la communication aux attentes des habitants	Meilleure signalétique interne du Centre Social	Travaux dans bâtiment communal

Ressources pour cet axe

Cet axe a été animé de manière transversale à travers les premiers axes avec notamment le déploiement de la MSAP/France Services sur le territoire de la CCTA avec des permanences délocalisées à Précysous-Thil et Vitteaux. Nous avons aussi participé à l'animation de l'Espace Numérique de Précysous-Thil.

Avec l'appui des services techniques municipaux et l'embauche d'un agent polyvalent, le Centre Social est devenu plus agréable pour les habitants et plus accessible notamment aux personnes en situation de handicap⁶. À travers les actions menées par les référents famille successifs, nous avons créé des lieux d'initiatives d'habitants grâce au partenariat avec Orvitis.

Enfin, nous avons mis en œuvre tout au long du dernier Projet Social, une dynamique pour que les habitants s'approprient le lieu et qu'ils aient une vraie place dans la cité. Cela s'est traduit par un nouveau nom, une nouvelle charte graphique et un logo unique.

Effets sur le territoire

Le Centre Social est devenu un lieu plus ancré dans le territoire et le changement de nom a permis de donner une identité visuelle à l'équipement. Cela contribue à donner au Centre Social l'image d'un lieu ouvert à tous et pas seulement réservé à une catégorie de population.

Limites rencontrées

Le déploiement sur le territoire s'est fait dans le cadre d'une convention avec la CCTA et les actions se sont interrompues progressivement en 2021 (fin de l'animation des Espaces Numériques de Précysous-Thil et Vitteaux).

Les travaux du bâtiment du Centre Social font l'objet d'une réflexion au niveau de la municipalité pour qu'il soit plus accueillant et moins énergivore.

• CONCLUSION

De cette évaluation de l'ancien Projet Social, nous retenons :

- Souhait de développer les activités du Centre Social hors les murs (EFS, Espace Numérique, etc.)
- Souhait d'impliquer encore plus les habitants et les partenaires dans les réponses à apporter aux besoins du territoire
- Poursuivre les efforts de communication
- Poursuivre la démarche « d'aller vers »

Et nous retenons pour le projet famille :

- Mettre en place des rencontres entre les partenaires liés à l'enfance et à la famille
- Poursuivre la mise en place d'actions pour l'accès aux vacances et aux loisirs
- Poursuivre l'implication des parents dans les actions menées
- Poursuivre les partenariats avec les établissements scolaires
- Mettre en place des projets multipartenariaux

⁶ <https://www.pictoaccess.fr/cards/espace-numerique-de-cote-d-or-de-semur-en-auxois>

IV. Méthodologie de renouvellement du Projet Social

Pour pouvoir renouveler le Projet Social du Centre Social Simone Veil, nous nous sommes attachés à une méthodologie présentée à l'équipe et à l'Association des Usagers.

Elle s'effectue en 3 étapes ÉVALUATION / DIAGNOSTIC / PROJECTION et est validée par plusieurs instances. Lors du comité de pilotage d'octobre 2020, le renouvellement du Projet Social du Centre Social Simone Veil a été acté. Pour mener à bien ce processus, nous avons mis en place plusieurs instances :

- Un **comité de pilotage** : il ponctue la vie du Projet Social. Nous avons choisi d'inviter des habitants « usagers », des bénévoles, les financeurs et les partenaires du Centre Social. C'est cette instance qui valide les orientations du projet
- Un **comité restreint** composé d'élus du CCAS, de conseillers de la CAF et de la MSA, de la déléguée de la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or, de la référente famille et du directeur du Centre Social. Le comité se réunit 2 à 3 fois durant le processus
- Un **groupe de travail « équipe »**

Chaque référent d'axe (famille, accès aux droits, senior et numérique) a participé à la réflexion collective. Il y a eu plusieurs rencontres afin de réfléchir à la méthode d'évaluation de l'actuel Projet Social, à l'analyse des bilans d'activités, à la recherche et à la définition des axes d'orientation au regard des éléments du diagnostic, des propositions de fiches-actions. Les membres du groupe ont aussi été des relais auprès des habitants.

Le groupe a également étudié les rapports d'activités transmis par les partenaires, les données du territoire relevées par le cabinet COMPAS et a mené un travail de synthèse de ces éléments pour dessiner un portrait de territoire.

Chaque membre du groupe de travail a mené des entretiens avec divers partenaires afin d'avoir plus d'éléments sur certains aspects du diagnostic.

Les axes du prochain Projet Social ont été réfléchis dans cette instance et ont été approuvés par le comité restreint. La notion de territoire s'est imposée lors des échanges et les axes ont été formulés comme suit :

Un groupe-projet

AXE 1 : BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE

Les référents d'axe ont convié des partenaires, des habitants à des réunions de travail sur ce qui est demandé et attendu au Centre Social.

AXE 2 : AGIR SUR SON TERRITOIRE

Les échanges se sont construits sur la base des constats relevés par le référent de chaque axe à la lecture du diagnostic de territoire. Puis chacun a pu s'exprimer librement sur sa conception des besoins. À l'issue des échanges, le groupe a rédigé collectivement des fiches-actions correspondant aux axes.

AXE 3 : VIVRE EN FAMILLE SUR SON TERRITOIRE

La méthodologie d'écriture du Projet Social s'appuie sur les apports fournis par les Centres Sociaux, les circulaires CAF et les éléments issus d'un « reporting ». La méthodologie comprend des phases de cadrage, de discussion et de validation. Elle s'effectue en plusieurs étapes et inclut le plus possible l'équipe du Centre Social, les partenaires et les habitants.

• **TEMPORALITÉ DE LA MÉTHODOLOGIE DE RENOUVELLEMENT DE PROJET**



1^{ère} étape : Proposition de méthodologie, des moyens, des rôles et validation

Cette étape s'est déroulée du 25/01/2021 au 04/02/2021.

Elle a consisté à proposer une méthodologie de réécriture du Projet Social validée par les élus du CCAS, les conseillers de la CAF et la déléguée de la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or.

Cette méthodologie a été présentée lors d'une réunion d'équipe à l'aide d'un schéma et d'un diagramme de Gantt.

Objectifs de cette étape :

- Proposer une méthodologie approuvée par la CAF
- Impliquer l'équipe dans le processus de renouvellement du projet

2^{ème} étape : Évaluation du Projet Social 2017-2021

Cette étape s'est déroulée du 04/02/2021 au 28/02/2021.

Elle concerne les agents du Centre Social, sur la base des rapports d'activité, du comité de pilotage et des expériences individuelles.

L'évaluation s'est faite axe par axe et a repris les évolutions générales du Centre Social (locaux, RH, partenariats, etc.).

Objectifs de cette étape :

- Impliquer l'équipe dans l'évaluation du Projet Social
- Définir les premières perspectives du prochain Projet Social

3^{ème} étape : Présentation de la démarche de renouvellement aux acteurs du territoire

Cette étape s'est déroulée du 22/02/2021 au 12/03/2021.

Au vu du contexte sanitaire, un questionnaire a été envoyé aux acteurs du territoire pour connaître leurs activités propres, leur perception du Centre Social et leur vision des besoins du territoire, avec des actions que l'on pourrait coconstruire. Avec ce questionnaire, plusieurs partenaires nous ont transmis leurs rapports d'activité.

Nous avons pu croiser les besoins du territoire, les actions déjà mises en place, et la suite des réponses à apporter. Par exemple, de nombreux jeunes déscolarisés sont présents sur le territoire et ne sont pas accompagnés par des acteurs du territoire.

Objectifs de cette étape :

- Informer les partenaires de la démarche de renouvellement du Projet Social
- Identifier les axes d'amélioration de la structure
- Identifier les besoins de territoire repérés par les partenaires

4^{ème} étape : Point d'étape et d'ajustement de la méthodologie avec la CAF, la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or, les habitants et les élus

Cette étape s'est déroulée le 5 mars 2021.

Objectifs de cette étape :

- Effectuer un point d'étape sur le déploiement de la méthodologie
- Ajuster et valider les principes de la suite de la méthodologie

5^{ème} étape : Mise en œuvre du diagnostic

Cette étape s'est déroulée du 05/03/2021 au 30/04/2021. Chaque référent d'axe (famille, accès aux droits et au numérique, seniors) a croisé les informations issues de données « froides » et de données « chaudes » afin de dessiner un portrait du territoire. Ces éléments ont nourri le diagnostic du territoire présenté en première partie.

Objectifs de cette étape :

- Impliquer l'équipe dans le processus de renouvellement du Projet Social
- Identifier les axes prioritaires du prochain Projet Social

6^{ème} étape : Point d'étape et d'ajustement de la méthodologie avec la CAF, la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or, les partenaires, les habitants et les élus

Cette étape s'est déroulée le 11 juin 2021 à la Communauté de Communes des Terres d'Auxois.

Objectifs de cette étape :

- Présenter les premiers éléments du diagnostic de territoire (données froides et chaudes)
- Valider les axes prioritaires du prochain Projet Social

7^{ème} étape : Partage des observations en équipe et avec les habitants

Cette étape s'est déroulée à partir du 15 juin 2021 en vue d'identifier les thématiques retenues pour l'écriture du prochain Projet Social.

8^{ème} étape : Réflexion sur les axes du futur Projet Social

Cette étape s'est déroulée du 15/06/2021 au 17/09/2021. Une fiche-projet a été construite collectivement. Elle reprend les grandes rubriques avec l'ajout d'une grille de participation afin d'évaluer l'implication des habitants. Les référents d'axe vont constituer des groupes-projets composés d'habitants, de partenaires et de membres de l'équipe afin d'émettre des propositions au regard des besoins recensés dans le diagnostic.

Objectifs de cette étape :

- Projeter les futures fiches-actions
- Définir ensemble les besoins prioritaires du territoire
- Réunir autour de la même table les acteurs du territoire et les habitants

9^{ème} étape : Écriture et ajustement du Projet Social

Cette étape se déroule tout au long de l'été 2021.

10^{ème} étape : Point d'étape et d'ajustement de la méthodologie avec la CAF, la Fédération des Centres Sociaux de Côte d'Or et les élus.

Objectifs de cette étape :

- | | |
|--|---|
| – Vérifier que le projet de Projet Social répond aux critères d'agrément | – Vérifier que le Projet Social correspond aux besoins identifiés du territoire |
|--|---|

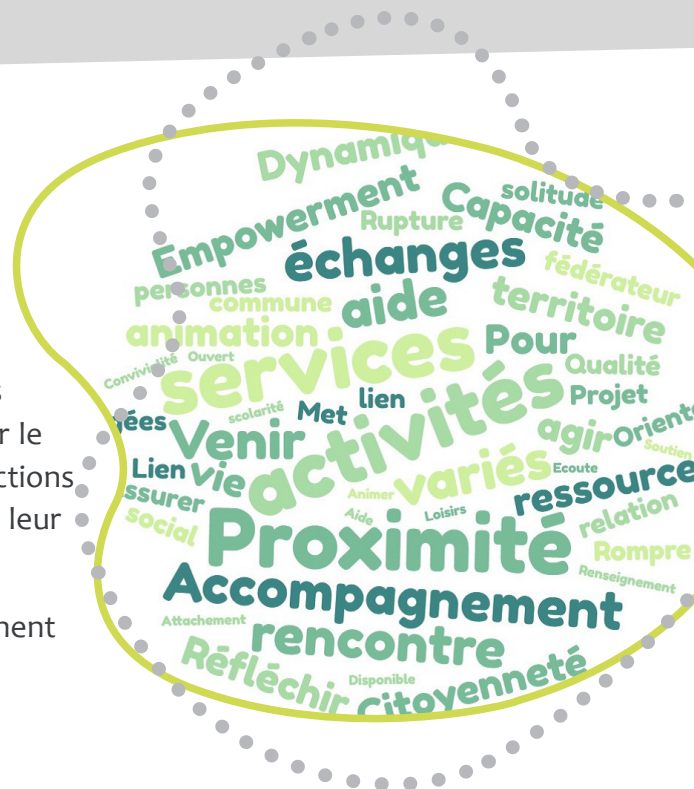
11^{ème} étape : Commission d'agrément

Elle aura lieu au dernier trimestre 2021.

- **QUESTIONNAIRE AUX PARTENAIRES**

22 partenaires sur les 50 nous ont retourné le questionnaire où nous leur demandions quelle était leur perception du Centre Social. Nous les avons sollicités pour relever leurs besoins et ceux qu'ils identifient pour le territoire. Enfin, nous leur avons demandé quelles actions le Centre Social pourrait mener, notamment avec leur collaboration.

Le choix du questionnaire en ligne est apparu le plus pertinent au vu du contexte sanitaire.



Propositions émises par les partenaires

- Promotion des activités à Semur-en-Auxois et à l'extérieur
- Développer plus d'activités
- Toucher plus de personnes isolées
- Cibler des publics différents (personnes handicapées)
- Adapter les lieux aux activités proposées
- Développer une collaboration avec les professionnels de santé
- Développer des liens entre ados et jeunes adultes
- Avoir une plus grande visibilité des dispositifs et faire des actions ensemble

Propositions pour les jeunes du territoire

- Découverte des métiers
- Groupe de parole
- Navette pour les jeunes
- Savoir-être

Propositions d'actions à coconstruire pour les jeunes du territoire

- Examiner les attentes des jeunes avec les partenaires
- Temps conviviaux, échanges sur leurs besoins et envies
- Repérage des jeunes
- Organiser des temps spécifiques pour découvrir la bibliothèque Ateliers d'informations aux droits
- Être au clair sur les services d'informations pour les jeunes
- Coanimer des ateliers (ex : débat)

Propositions pour les familles du territoire

- Activités et animations parents-enfants
- Mise en place de structures d'accueil pour l'éveil des enfants, leur culture, leur éducation et leurs loisirs
- Répit pour les parents
- Rencontres à thème sur des sujets liés à l'éducation (ex : conférence)

Propositions d'actions à coconstruire pour les familles du territoire

- Implication dans des actions de soutien à la parentalité
- Dépistage du surpoids de l'enfant
- Jardin thérapeutique
- Temps d'accueil spécifique et atelier pour faire découvrir la bibliothèque
- Mise en place d'une ludothèque dans le cadre d'un chantier d'insertion
- Travail en lien avec les familles : proposer, inciter, orienter

Propositions pour les seniors du territoire

- Navette
- Café-goûter
- Activités
- Action auprès des aidants
- Revue papier
- Repas en collectivité
- Mobilité : identification des seniors dans les petites communes
- Proposer des appels et courriers de convivialité
- Créer un lien avec les services sanitaires et sociaux

Propositions d'actions à coconstruire pour les seniors du territoire

- Dépistage de certaines pathologies
- Délocaliser des actions dans des villages avoisinants
- Créer un groupe de réflexion avec les personnes âgées et les aidants

Propositions d'actions pour améliorer l'accès aux droits du territoire

- Informations sur l'offre existante
- Proposer un bilan d'éligibilité aux aides sociales
- Groupe de paroles pour échanger avec les habitants, sur leurs attentes, leurs freins et les orienter

Propositions d'actions à coconstruire pour améliorer l'accès aux droits du territoire

- Action en lien avec l'offre : séparation, décès, parent seul, accès au droit
- Coanimer des ateliers
- Formation pour les agents

Propositions d'actions pour lutter contre la fracture numérique

- Ateliers informatiques
- Développer l'offre existante
- Prêt de matériel informatique

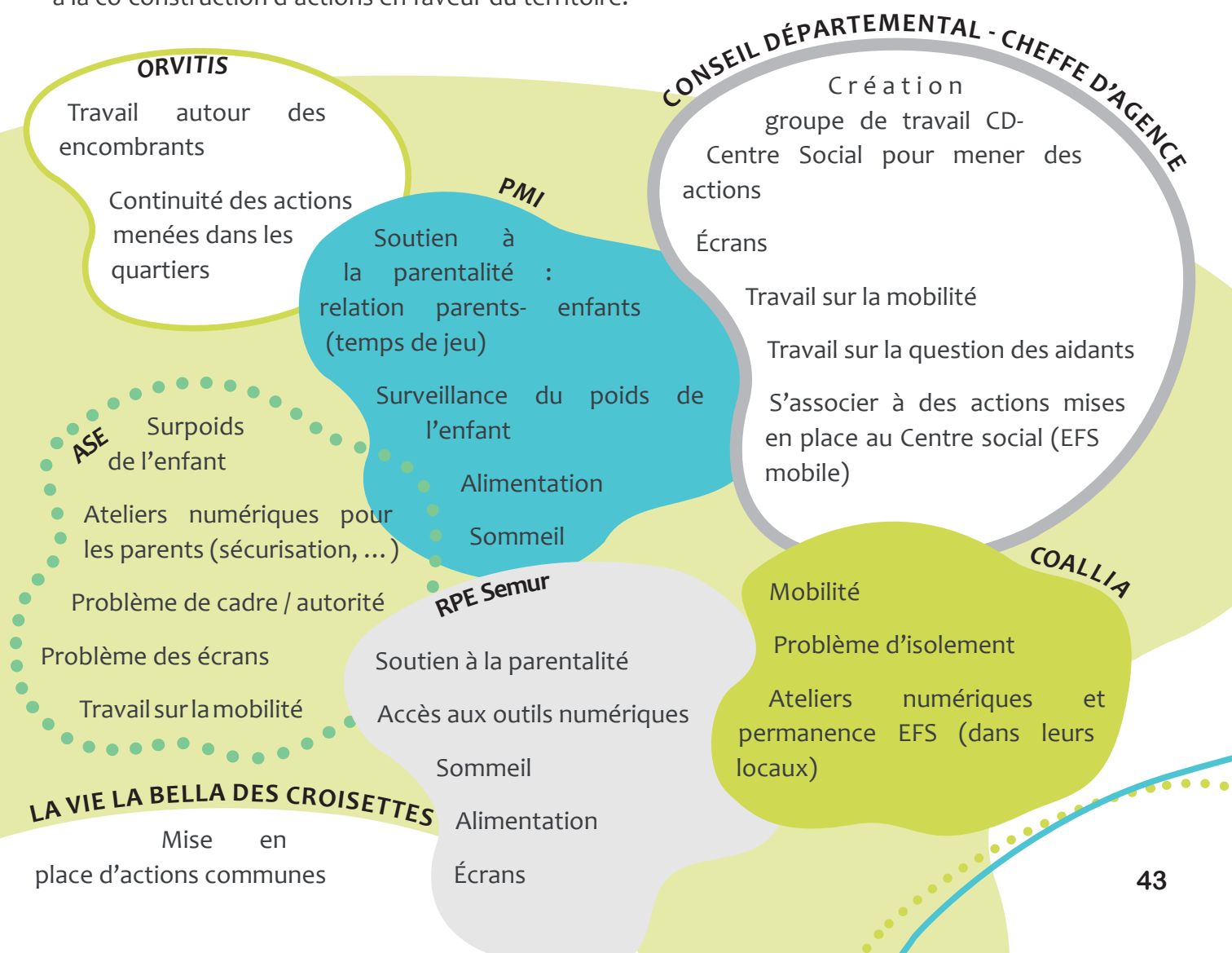
• ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES

Pour affiner les réponses des questionnaires, nous avons rencontré plusieurs acteurs du territoire. Ces rencontres ont été effectuées par un membre de l'équipe ou par le groupe de stagiaires assistante sociale selon une grille d'entretien travaillée en commun.

Cela a été l'occasion de créer des liens avec des partenaires avec qui nous travaillons peu, alors que nous partageons des objectifs communs (Relais Petite Enfance Semur), d'autres avec qui nous avons pu projeter des actions en commun (Conseil Départemental, Lycée, ASE, PMI, Orvitis, Mission Locale).

Chaque entretien a permis de renforcer notre interconnaissance et de voir quelle synergie nous pourrions développer.

Cette démarche vise à impliquer les partenaires dans l'animation du nouveau Projet Social et à réfléchir à la co-construction d'actions en faveur du territoire.



De ces rencontres et questionnaires, nous retenons :

Les activités du Centre Social doivent s'implanter sur le territoire

Mettre en place des projets multi partenaires

Une attention particulière doit se faire pour certains publics (handicap, précarité, etc.)

Souhait de travailler sur la question de la santé des habitants

Besoin d'inter-connaissance des acteurs de territoire

• QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS

Grâce à notre labellisation en tant que site qualifiant de l'IRTESS, nous avons pu nous appuyer sur les compétences d'observation sociale d'étudiants en 2^{ème} année de formation d'assistant social. Le regard neutre et nouveau de ces futurs professionnels a permis de réfléchir à des questions mêlant les questions de qualité et de perception du service.

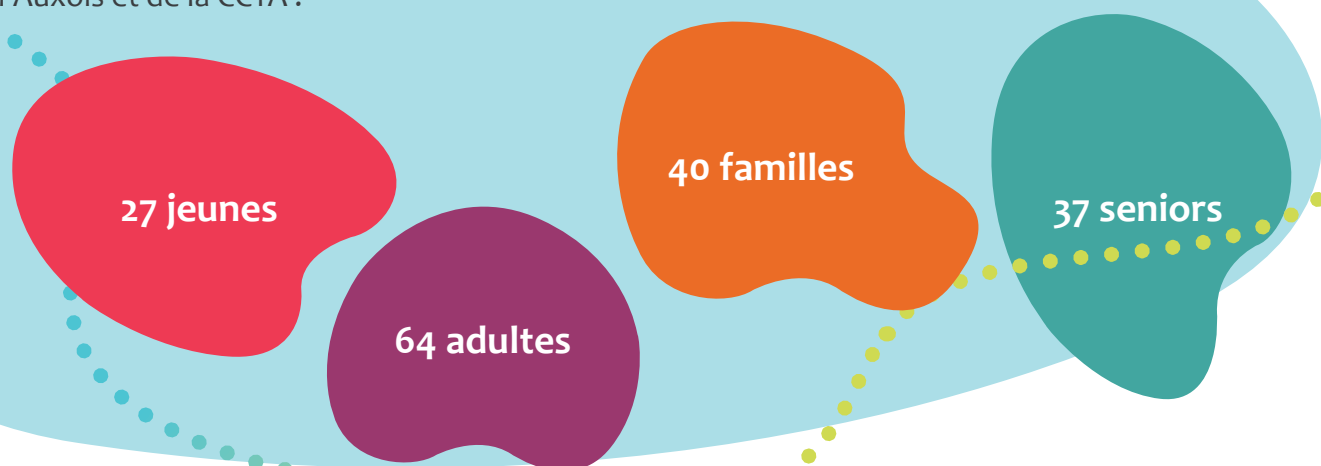
Ce questionnaire a été diffusé de façon très large, ce qui a permis un retour assez significatif. En effet, la diffusion sur les réseaux sociaux a favorisé une exploitation non négligeable d'avis de personnes fréquentant assez peu la structure et qui ont exprimé leur point de vue sur les évolutions qu'ils souhaitaient.

Ce questionnaire a également été proposé aux personnes venant aux permanences présentes sur le Centre Social (CPAM, MSA, UFC Que choisir, etc.) mais aussi à celles inscrites à des activités. Parents et enfants inscrits au CLAS ont eux aussi été interrogés.

Les étudiantes ont aussi arpenté les lieux publics de Semur-en-Auxois pour rencontrer les habitants. Les questions portaient sur :

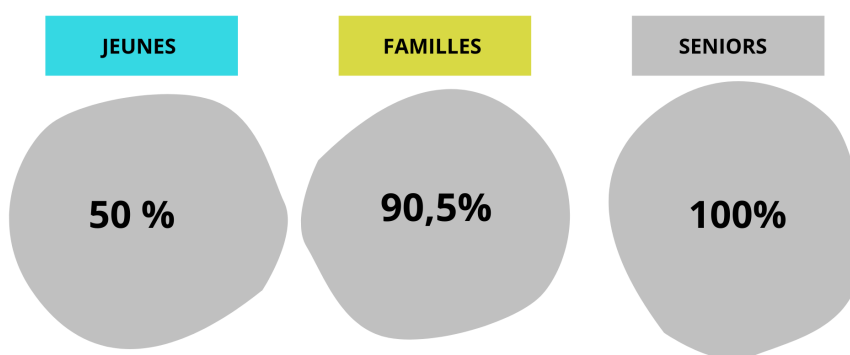
- La connaissance de l'équipement sur le territoire
- La fréquentation de la structure et sa typologie
- Le retour sur les activités proposées
- Les souhaits d'évolutions (ouverture, activités, etc.)
- La photographie des usagers

Sur les 128 réponses obtenues, nous avons plusieurs profils tous majoritairement habitants de Semur-en-Auxois et de la CCTA :



Voici les retours obtenus :

Connaissez-vous le Centre Social ?



Jeunes

- Pour les activités proposées
- Pour l'aide des jeunes dans leur scolarité
- Pour l'aide dans les démarches administratives

Qu'est ce qui vous motivera à venir au Centre Social ?

Séniors

- Pour les activités proposées
- Parce que les activités sont accessibles financièrement
- Pour l'aide dans les démarches administratives

Tout public

- Parce que c'est accessible financièrement
- Pour l'aide dans les démarches administratives
- Pour les activités proposées

Jeunes

- Activités
- Espaces numériques
- Démarches administratives

Que voulez-vous faire au Centre Social ?

Séniors

- Activités
- Espaces numériques
- Démarches administratives
- Permanences et Espace France Services

Tout public

- Activités
- Démarches administratives
- Initiative des habitants

Le lien avec le Centre Social

Tout public

1 personne sur 2 vient au centre social pour faire une activité

Seniors

10% ne sont jamais venus au centre social

1 personne sur 2 ne connaît pas l'Espace France Services

Jeunes

1 jeune sur 5 ne connaît pas le centre social

Aucun ne connaît l'Espace France Services

Seniors

- 11,4% des personnes souhaiteraient bénéficier des transports à la demande mais n'habitent pas Semur

- 1 répondant sur 5 est un aidant

Santé

- Actions de prévention de dépistage
- Actions de prévention pour les familles
- Accompagnement bilan de santé

Numérique

- 96 % ont un équipement informatique
- 96% des personnes ont accès à internet mais peu ont le besoin d'accompagnement

Focus thématique

Propositions

- Sorties culturelles
- Home staging (rénovation de meuble)
- Groupe de parole selon la thématique
- Arts plastiques
- Temps conviviaux
- Activités de création
- Activités parents/enfants
- Activités sportives
- Sorties le week-end
- Aide intergénérationnelle
- Sensibilisation aux réseaux sociaux
- Sorties de groupe
- Cours de cuisine

Participation à la vie du centre

Bénévolat
Don (jeux, vêtements, objets...)
Initiatives d'actions (quartiers, repas...)

Demandes d'actions pour les familles

Quotidien de l'enfant
Santé
Alimentation
Budget

Focus familles

Êtes-vous prêt à vous investir bénévolement ?

38% des répondants sont intéressés pour faire du bénévolat au centre social

Suggestions des familles

Accueil des enfants sur le temps méridien
Accueil des enfants de moins de 6 ans
Organiser des minis camps
Maintien des tarifs accessibles

Ce que les enfants apprécient

- Relationnel (bénévole/animateur)
- Lien de confiance avec l'équipe
- Activités
- Convivialité

Ce que les parents apprécient

- Qualités des activités
- Équipe ressources pour la famille (accompagnement administratif, éducatif, budget, vacances, FLE)
- Budget accessible
- Professionnalisme de l'équipe
- Prise en compte des demandes d'activités

Focus Familles

Ce que faisait l'enfant avant de venir au Centre Social

- 76,2% restaient à la maison
- 23,8% fréquentaient un club sportif ou le centre de loisirs

De ce questionnaire, nous retenons :

Les habitants se retrouvent dans les activités proposées

De nouvelles thématiques émergent: santé, alimentation, etc.

Les habitants nouent un lien de confiance avec l'équipe

La structure est mieux identifiée sur le territoire

Des axes se dessinent (numérique, France Services, seniors, jeunes)

De nombreuses idées émanent des partenaires et des habitants

• **SYNTHÈSE DES RENCONTRES EN GROUPE-PROJET**

Il y a eu 6 groupes-projets composés de partenaires, d'élus, d'habitants et d'un représentant de l'équipe coordinateur du groupe.

Les rencontres se sont déroulées dans les locaux du Centre Social et ont permis à chacun des participants de s'exprimer librement en toute égalité. Après avoir partagé le diagnostic mené par l'équipe, chaque participant a exprimé des idées, des exemples d'actions menées ou un retour d'expérience

HANDICAP :

On constate que le Centre Social n'a pas une offre véritable à destination des personnes en situation de handicap. Sur la ville de Semur-en-Auxois, ces personnes vivent de manière individuelle ou sont pris en charge par le Foyer le Châtelot.

Nous avons rencontré Eva MORISOT-VULQUAIN, directrice du foyer qui souligne que, pour plusieurs de leurs résidents, le projet personnalisé porte sur un travail sur la socialisation.

Nous avons mené conjointement un questionnaire auprès des personnes en situation de handicap pour connaître leurs souhaits, leurs difficultés, et plus particulièrement leurs habitudes alimentaires et l'usage du numérique.

Ce retour de questionnaire va permettre la mise en place d'actions conjointes. Le groupe de travail a préconisé des actions de communication et d'adaptation d'activités déjà existantes. La mise en place d'ateliers multimédias adaptés sera un premier résultat potentiellement positif.

SENIORS :

Lors de la rencontre avec les résidents et la directrice de la Vie La Bella des Croisettes, l'accent a été mis sur le besoin de créer ou de maintenir du lien social pour les seniors.

Le groupe a ainsi proposé des activités (thés dansants, goûters) et des sorties ponctuelles et régulières.

Ce fut aussi l'occasion de rappeler que le Centre Social peut délocaliser ses actions notamment au sein de la résidence où des actions communes peuvent se conduire.

ACCÈS AUX DROITS :

Ce groupe-projet a réuni autour de la même table des habitants (usagers ou non du service et parfois bénéficiaires des minima sociaux) et des professionnelles du Conseil Départemental. Fort des expériences et des représentations de chacun sur les services, des fiches-actions ont été proposées pour répondre à un « grand public » et non pas à un groupe social.

Cela devrait permettre de renforcer la mixité sociale de notre équipement.

NUMÉRIQUE :

Le groupe composé d'habitants, de la conseillère numérique et d'un élu a insisté sur les besoins de formation, de prévention et d'accompagnement aux usages du numérique.

Il a d'ailleurs précisé que le numérique ne s'arrête pas à l'ordinateur ou une tablette, et qu'un accompagnement à la prise en main d'un smartphone serait intéressante.

Enfin, le groupe a souhaité voir se renforcer l'identification du Centre Social comme un lieu ressource pour les usages du numérique.

ACCUEIL :

La réunion a permis d'échanger entre habitants, l'agent d'accueil et des représentants de l'Association des Usagers. La question de la communication et de la signalétique est revenue régulièrement et une réflexion doit être menée pour améliorer ce point.

D'autres idées sont apparues pour enrichir le lieu de l'accueil comme la mise en place d'une boîte à livres.

FAMILLE :

La rencontre des professionnels de la famille du Conseil Départemental, de l'équipe du Centre Social et des familles a facilité les échanges pour la conduite d'actions sur le territoire.

Chacun, de sa place, a proposé de prolonger des actions déjà conduites et d'en proposer de nouvelles. Le groupe souhaite rester souple pour pouvoir proposer de nouveaux projets tout au long de la vie du Projet Social.



**Centre Social Simone VEIL
SEMUR-EN-AUXOIS**

PROJET SOCIAL 2022 - 2026

• PRÉSENTATION GÉNÉRALE, LES AXES

La zone d'influence du Centre Social s'étend dorénavant au-delà de l'ancien bassin de vie du Sinémurien. Désormais ce sont des habitants de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois qui fréquentent le Centre social et ce, quel que soit le domaine (activités de lien social, familles, etc.).

Le Projet Social s'adressant à tous les habitants, les groupes de réflexion ont conduit à le décliner en orientations fixant des objectifs pour le territoire.

Tous les publics se retrouvent dans tous les axes que ce soit pour **bien vivre sur le territoire** ou **en être un acteur**.

La philosophie des centres sociaux est donc de favoriser le pouvoir d'agir des habitants afin qu'ils soient acteurs et influents sur leur environnement.

La Charte de la Fédération Nationale des centres sociaux rappelle qu'il est important qu'un Centre Social soit un lieu où les habitants puissent exercer leur pouvoir d'agir.

Au cours de notre cheminement dans la co-construction de ce Projet Social, nous avons constaté que, pour garantir l'exercice de ce droit, nous devons informer et accompagner les habitants.

Le Centre Social est un outil mouvant, en mutation permanente au gré de l'évolution des politiques publiques, du territoire et de ses habitants. Nous souhaitons la mise en place d'une **veille sociale** avec la création d'indicateurs significatifs.

La construction des axes et des fiches-actions résulte de cette réflexion où **l'habitant est expert de son territoire**.

C'est donc à l'équipement de s'adapter, d'innover, de réunir, de provoquer la concertation pour que l'habitant agisse et s'épanouisse sur son territoire.

Répartir les idées, les volontés, les ambitions par axe est un exercice complexe. Il y a donc des thématiques qui sont sous-jacentes à l'ensemble des fiches-actions à savoir :

- L'accessibilité de tous les publics aux actions du Centre Social y compris les personnes en situation de handicap
- La démarche d'aller-vers et l'implication des habitants qui sont des intentions pour chaque action
- L'accès à la culture et sa vulgarisation qui sont des actions transversales à tous les axes.

AXE 1 : BIEN VIVRE SUR SON TERRITOIRE

Accueillir et informer les habitants

Développer l'offre de services du Centre Social

Développer la communication du Centre Social

Apporter une réponse à toute personne contactant le Centre Social

Permettre l'accès aux droits pour tous les habitants

Apporter une réponse personnalisée à chaque habitant

Développer des actions collectives pour l'accès aux droits

Développer des actions innovantes pour valoriser l'insertion socio-professionnelle

Accompagner les habitants dans la transition numérique

Mettre en place des actions de prévention des usages du numérique

Mettre en place des ateliers de découvertes de nouvelles technologies

Proposer des accompagnements individuels et collectifs

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et de leurs aidants

Développer l'offre de mobilité sur le territoire

Développer les actions novatrices en faveur des personnes âgées et de leurs aidants

Développer des actions spécifiques aux besoins des personnes âgées et de leurs aidants

• **MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AXE**

Lors de la lecture des données de territoire et de l'évaluation du Projet Social, nous avons retenu que :

- Le taux de pauvreté des habitants est supérieur à la moyenne nationale (et encore plus important chez les locataires d'Orvitis)
- 1 habitant sur 4 de la CCTA vit à Semur-en-Auxois
- Le taux d'équipement des ménages en automobile est inférieur à la moyenne nationale
- Il y a une concentration de logements sociaux à Semur-en-Auxois (77% du territoire)
- 1 habitant sur 3 a plus de 60 ans soit 4 301 personnes (1281 à Semur-en-Auxois)
- 1 519 personnes du territoire ayant plus de 60 ans sont isolées

Lors de la mise en œuvre des rencontres avec les partenaires et des réunions de groupe-projet qui se sont faites pendant l'été, les priorités pour le prochain Projet Social sont :

- Créer ou maintenir des activités de lien social
- Mettre en place des événements multi-partenariaux sur le territoire
- Étoffer l'offre de services du Centre Social notamment pour l'accès aux droits
- Développer une offre spécifique aux seniors
- Accompagner les habitants dans la transition numérique

Apporter une réponse à chaque habitant

La mobilité est l'un des freins le plus souvent cité par les habitants comme responsable d'une perte de lien social et d'isolement.

Le Centre Social, avec ses partenariats et ses services, dont France Services et l'Espace Numérique, permet d'apporter une réponse à chaque personne qui le sollicite.

De ce fait, grâce au maillage territorial et aux événements qui sont proposés ponctuellement, chaque habitant contactant le Centre Social peut repartir avec une réponse personnalisée pour l'accès aux droits, à la culture ou à sa santé.

Accueillir, c'est écouter, conseiller, orienter. C'est également de l'accueil que sera mise en place toute la stratégie d'identification de la structure, interne comme externe.

Pouvoir expliquer ce que l'on fait et où on le fait, c'est pouvoir poser des repères, notamment spatiaux.

Le Centre Social n'est actuellement pas correctement identifié tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il n'est pas rare que des personnes se perdent en voulant s'y rendre, la signalétique routière est absente dans la ville et aux abords du Centre. À l'intérieur, le bâtiment est assez vaste et comporte plusieurs bureaux ou salles aux noms nouvellement baptisés.

L'équipe, les bénévoles et les usagers s'entendent pour dire que travailler ce point est très important.

Permettre l'accès aux droits des habitants

France Services permet, avec l'aide des partenariats établis, d'apporter des réponses aux habitants qui le sollicite. Mais pour ceux qui ne savent pas ou n'osent pas ?

France Services veut être à l'initiative d'événements type forum ou permanences délocalisées pour que chacun puisse avoir une réponse à ses préoccupations en lien avec le droit commun.

Ces événements sont l'occasion de faire travailler ensemble plusieurs partenaires, de créer des dynamiques en faveur du territoire.

Apporter une réponse adaptée aux personnes âgées

Les problèmes de mobilité et d'isolement sont revenus dans tous les échanges concernant les personnes âgées.

Le transport à la demande reste donc une priorité pour que les personnes conservent leur autonomie et puissent préserver des liens sociaux.

Une nouvelle offre d'activité adaptée visant le bien-être et le maintien à domicile peut se développer en lien avec les acteurs de territoire.

Ressources pour cet axe :

- Equipe France Services : 1,1 ETP avec 2 agents principaux et la Conseillère Numérique en soutien
- Equipe Seniors : 0,97 ETP avec 2 agents à temps partiel

Exemples d'actions pouvant être menées :

France Services, forum de l'emploi, forum jeunes, plateforme de mobilité, transport, cafés-goûters, repas collectifs, activités, sorties culturelles, aide intergénérationnelle, etc.

AXE 2 : AGIR SUR SON TERRITOIRE

Impliquer les habitants dans la vie du Centre Social

Développer le
bénévolat

Mettre à
disposition des
locaux, du matériel
aux habitants

Renforcer
les relations
partenariales
avec l'Association
des Usagers et
les collectifs
d'habitants

Créer des lieux
ressources dans les
quartiers

Favoriser les actions de développement social local

Accompagner
les initiatives des
habitants

Développer des actions au plus près des habitants

Mettre en
place des actions
innovantes et
mobiles

Impliquer les
partenaires dans
les actions hors les
murs

Accompagner
les habitants dans
l'appropriation de
leur environnement

• **MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AXE**

Lors de la lecture des données de territoire et de l'évaluation du Projet Social, nous avons retenu que :

- 424 jeunes sur 948 n'ont ni emploi, ni formation en cours
- Il y a une concentration des jeunes à Semur-en-Auxois (accentuée avec la présence des établissements scolaires)
- Le potentiel de proches aidants diminue sur le territoire
- Les actions de Développement Social Local se sont développées lors du dernier Projet Social
- Les habitants s'impliquent de plus en plus dans la vie du Centre Social
- Le Centre Social développe des actions hors les murs pour accompagner les habitants dans leur environnement

Impliquer les habitants dans la vie du Centre Social

Une des principales forces du Centre Social est le bénévolat. Cette précieuse ressource demande à l'équipe une flexibilité pour accueillir les personnes et adapter l'offre autour de la compétence et de la disponibilité des bénévoles.

Mettre à disposition une salle, un véhicule, des moyens logistiques, un budget, sont des éléments facilitateurs de la démarche de prise d'initiative des habitants. Pour cela, toujours à travers la fonction d'accueil, la mise en place de conventions de prêts, de locations permet aux habitants de pouvoir réaliser leurs projets, leurs rencontres.

Le Centre Social de Semur-en-Auxois a la chance de collaborer avec une association d'usagers qui propose sur le territoire des actions complémentaires à l'offre existante. Elle permet d'apporter son regard et sa réflexion à la vie du Centre Social.

Le Conseil d'Administration du CCAS invite systématiquement aux réunions le Président de l'Association des Usagers et réciproquement.

Enfin, chaque année est versée une subvention par le Centre Social à l'association pour le développement de son activité.

Favoriser les actions de Développement Social Local

L'équipe du Centre Social continue de développer la posture de soutien des actions entreprises par les habitants et d'apporter l'ingénierie de projet et des outils. L'expérience nous prouve que les projets initiés par des habitants ont parfois plus d'impact que ceux portés uniquement par une équipe de professionnels.

Pour cela, en lien étroit avec le bailleur social ORVITIS, le Centre Social bénéficie de deux appartements décentralisés pour permettre aux habitants de se réunir et de pouvoir agir sur leur environnement.

De ces rencontres informelles naissent des projets de quartier portés par les habitants et pour lesquels ils peuvent compter sur l'accompagnement de l'équipe du Centre Social.

Ces appartements deviennent des lieux ressources où les habitants peuvent se réunir sans la présence de salariés du Centre Social.

C'est à travers ces actions facilitant les rencontres entre habitants, services municipaux et élus et grâce au partenariat constructif avec Orvitis que les habitants s'approprient leur environnement.

Développer les actions au plus près des habitants

Il apparaît important que le Centre Social investisse les lieux que fréquentent les habitants pour aller à leurs rencontres.

À travers des outils tels qu'un bus numérique, un service France Service mobile ou des rendez-vous à domicile, les compétences de l'équipe du Centre Social servent un plus grand nombre de citoyens.

Pour que ces rencontres soient encore plus efficaces et pour répondre aussi aux objectifs de nos partenaires, il apparaît important de les inviter à ces actions novatrices.

Ressources pour cet axe :

- 1 référente famille
- 1 animatrice
- 1 agent France Services

Exemples d'actions pouvant être menées :

Actions liées à l'environnement, appartements, jardins, initiatives des habitants, veille sociale, EFS mobile, EPN mobile, itinérance.

AXE 3 : VIVRE EN FAMILLE SUR SON TERRITOIRE

Favoriser les
liens inter et intra
familiaux

Développer des
actions collectives

Développer des
activités accessibles
à tous

Mener
des actions
individuelles et/
ou collectives
de soutien à la
parentalité

Accompagner les
parents dans leur
vie de parents

Mener des actions
de prévention

Impulser une
dynamique
partenariale

Mettre en place des
rencontres entre
professionnels

Construire des
projets avec les
partenaires sur
les questions de
parentalité

• **MÉTHODOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE L'AXE**

Lors de la lecture des données, nous avons retenu que sur notre territoire, on dénombre de plus en plus de familles monoparentales (1/3 des familles). Ces dernières ont notamment une fragilité plus importante que les autres principalement au niveau du budget. Il s'agit le plus souvent de femmes seules avec enfant.

Lors de la mise en œuvre des rencontres avec les partenaires et les réunions de groupe-projet, les priorités pour le prochain Projet Social sont :

- Répondre aux problématiques familiales à travers des actions de soutien à la parentalité (animations, actions de prévention, espace d'échanges...)
- Développer les activités parents-enfants au sein du Centre Social
- Développer un maillage territorial autour de la famille et de la question de la parentalité

Le Centre Social est ouvert à toutes les familles du territoire. Toutefois, au vu des constats, une attention particulière est apportée aux familles en difficulté.

Répondre aux problématiques des familles

Il paraît essentiel que le Centre Social soit perçu comme un lieu-ressource pour les familles du territoire.

En fonction des besoins et des attentes des familles, le Centre Social leur propose une réponse individuelle et/ou collective. Il va donc poursuivre les actions de parentalité en associant au maximum les familles.

Le Centre Social a un rôle de soutien et d'écoute auprès des familles. Cela se traduit par la mise en place de diverses actions.

Lors des échanges avec les familles, ces dernières nous ont sollicité pour organiser des rencontres thématiques sur les sujets qui les préoccupent (éducation, alimentation, santé, etc.) et ceux repérés par les partenaires (thématique des écrans, etc.).

Ces temps d'échanges se feront avec un intervenant extérieur. Ils permettront également la rencontre entre les familles du territoire et la possibilité de faire un débat.

Il sera aussi question de poursuivre ces accompagnements au sein du Centre Social et auprès des partenaires. Ces temps de rencontres thématiques seront organisés avec les parents. En effet, ce sont eux qui choisiront les sujets à aborder.

Après les retours positifs des familles et des partenaires, le Centre Social poursuit son accompagnement auprès des familles en ce qui concerne la réussite éducative des enfants par la mise en place du CLAS.

Développer les liens intra et inters familiaux

Fort de nos expériences passées, nous poursuivons les animations proposées les mercredis après-midi au Centre Social. Elles offrent des temps parents/enfants mais également des temps de répit pour certaines familles.

Les familles nous ont fait part de leur souhait de se retrouver. Elles souhaitent notamment la mise en place de sorties qu'elles ne peuvent organiser elles-mêmes (difficulté de mobilité, difficultés financières, etc.). Ces actions seront menées par les familles elles-mêmes avec un accompagnement dans la démarche de projet par le Centre Social.

Lors des échanges avec les partenaires, ces derniers nous ont fait part du

manque de lien au sein des familles. Nous allons donc être plus vigilants sur nos actions autour de la relation parents-enfants. Nous travaillerons cette relation parents-enfants notamment en valorisant les parents dans leur rôle au travers de leurs compétences et de leur savoir-faire lors d'actions menées par le Centre (ateliers parents/enfants, animations, séjour familles, etc.).

Développer les partenariats pour apporter une cohérence sur le territoire

Lors des rencontres avec les partenaires, il apparaît que les services sociaux et médico-sociaux du territoire ne travaillent pas toujours en lien car ne se connaissant pas nécessairement.

À travers des réunions trimestrielles, la création d'un réseau de partenaires autour du champ des familles permettra d'assurer une veille sociale sur le territoire mais également de partager leurs actualités et leurs informations.

Ces rencontres partenariales permettront de faire émerger des problématiques communes aux familles pour permettre la mise en place de projets communs afin de mener des actions cohérentes sur le territoire.

Ces interconnaissances devraient également permettre une meilleure orientation des familles que chaque structure peut accueillir.

Ressources pour cet axe :

- 1 référente famille
- 1 animatrice

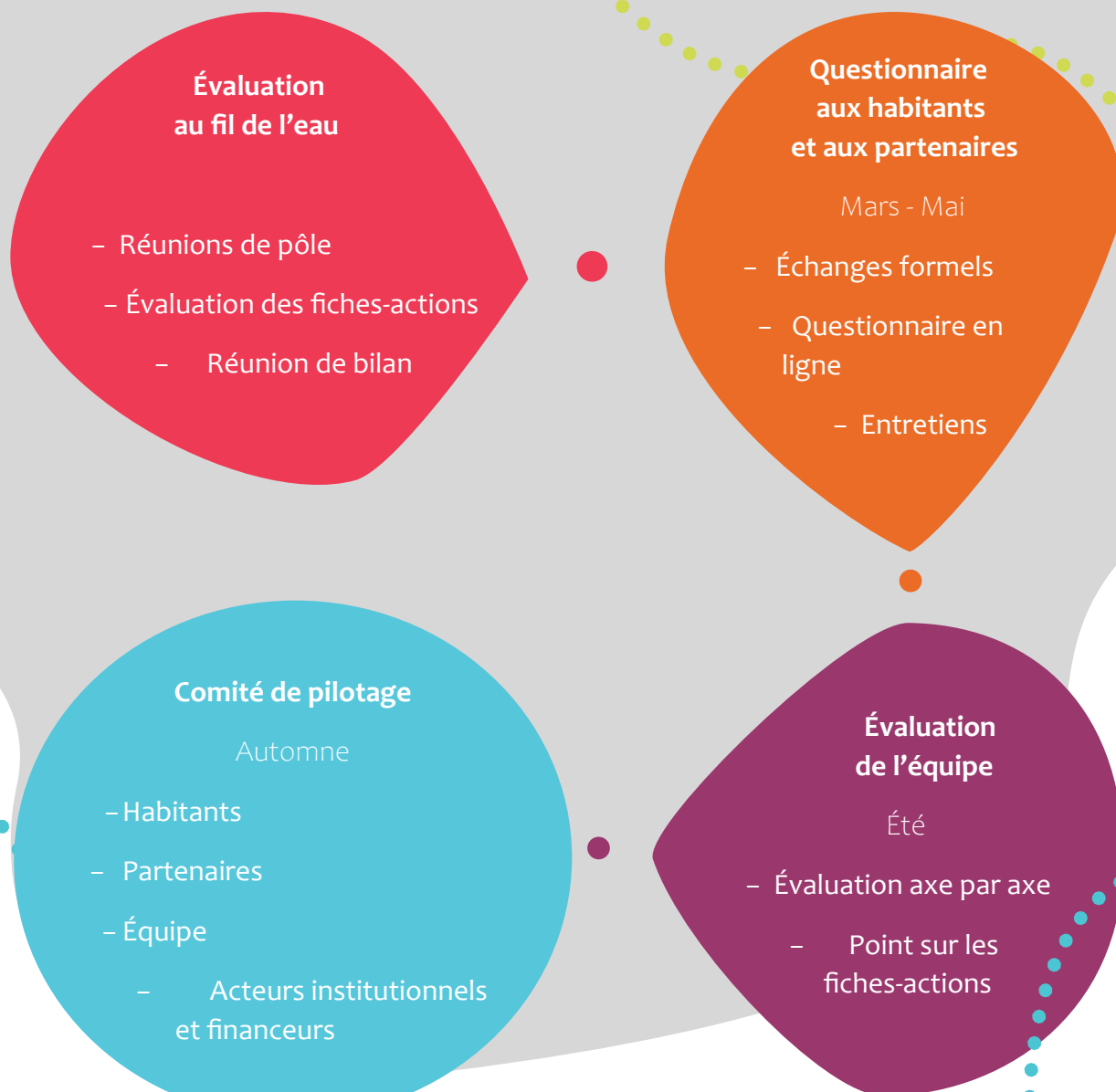
Exemples d'actions pouvant être menées :

- Activités parents/enfants, séjours familles, activités du mercredi, temps de répit pour les parents, CLAS
- Travail sur la relation parents/enfants (jeux, développement de situations de simulations pour le jeune enfant)
- Groupe de paroles parents, conférence sur l'éducation, familles monoparentales, soutien à la parentalité
- Action de préventions sanitaires : dépistage du surpoids de l'enfants, alimentation, écrans, sommeil

Méthodologie d'évaluation du Projet Social

Pour que le Projet Social ait tous son sens sur le territoire, il faut l'évaluer à plusieurs moments et de plusieurs façons.

L'évaluation annuelle, le comité de pilotage, sera le fruit d'un processus en plusieurs étapes.



Un projet répondant aux besoins des habitants

Associés depuis le début de la démarche, les habitants sont amenés à donner leur avis tout au long de la durée du Projet Social à travers plusieurs outils :

- Questionnaire de satisfaction (papier ou en ligne)
- Réunion de bilan
- Entretiens

Ils sont aussi associés aux instances de pilotage du Projet Social.

Des actions évaluées au fur et à mesure

Chaque fiche-action indique des critères et des indicateurs d'évaluation. Grâce au logiciel Noé, il est possible de mettre en évidence les fréquentations, les adhésions, les participations des habitants pour chacune des actions.

En complément, lors des réunions de pôle (famille, numérique, senior, vie du centre), des évaluations qualitatives sont menées avec un retour sur les actions écoulées.

Conclusion

Ce nouveau Projet Social est le résultat d'un travail de croisement d'informations entre :

- Les professionnels et des bénévoles du Centre Social qui ont analysé les données du territoire, de son évolution, de ses perspectives
- Les habitants qui ont exprimé leurs souhaits
- Les acteurs du territoire nécessairement associés au projet

Le Projet Social est le fruit d'un **travail coconstruit entre l'équipe, les élus, les partenaires et les habitants** qu'ils soient usagers ou bénévoles. Lors des rencontres, tous attendent du Centre Social qu'il s'adapte, innove, crée et apporte des réponses.

Impliquée dès le début du processus, l'équipe devient experte des réponses à apporter aux besoins du territoire. Ces besoins émanant d'autres experts : les habitants.

Concernant les partenaires, en les ayant impliqué dans les groupes-projets avec les habitants, ils attendent de nous la mise en œuvre des actions tout en demandant à être de nouveau associés.

Le Centre Social est également perçu comme **lieu de soutien à la parentalité** et ce, grâce à l'investissement des parents, à l'organisation institutionnelle qui a répondu par la création de vrais espaces de rencontre. Cette démarche va se développer au fur et à mesure des envies, des besoins, des souhaits des habitants accompagnés par la structure.



**Centre Social Simone VEIL
SEMUR-EN-AUXOIS**

Centre Social Simone VEIL
1 Avenue Pasteur
21140 SEMUR-EN-AUXOIS

03 80 97 09 27
accueil.esc@gmail.com